



QUERCY ROUERGUE

« Le maintien et le développement des activités et de l'emploi par une démarche collective, partagée et durable »



DOSSIER DE CANDIDATURE

Avril 2008

GAL Quercy Rouergue
6 avenue Bernard Fontanges
46100 FIGEAC
Tel : 05 65 14 08 69 / Fax : 05 65 14 05 57
E-Mail : gal.quercyrouergue@wanadoo.fr

PREFACE

Le Groupe d'Action Locale Quercy Rouergue a géré au cours des 6 dernières années le programme LEADER+. Celui-ci a permis de soutenir près de 150 opérations sur l'ensemble du Quercy Rouergue pour un montant d'1,6 million d'euros.

Il a décidé d'être porteur sur son territoire en partenariat avec les Pays Est Quercy et Rouergue Occidental d'un nouveau programme pour la période 2007-2013. Cette échelle inter-pays est apparue comme pertinente pour déposer une nouvelle candidature et cela à plusieurs titres :

- la nécessité d'avoir une masse critique suffisamment importante

Un programme Leader doit être mené sur un territoire avec une population et une configuration assez importante (en termes de communauté de communes, structures associatives...) ; ainsi un périmètre de 143 communes et 100 496 habitants me paraît être une bonne échelle pour le partenariat et l'expérimentation en milieu rural.

- une volonté des acteurs locaux de continuer à travailler sur ce bassin de vie

Interrogés à plusieurs reprises dans les réunions, les acteurs du territoire se sont toujours montrés unanimes à ce sujet.

- l'inscription d'une problématique dans deux chartes de Pays identiques

Les deux Pays qui composent ce territoire Leader ont certes certaines actions spécifiques mais se rejoignent autour d'un enjeu commun : le développement d'un territoire attractif par une mise en réseau des acteurs.

- ne pas accroître le degré de concurrence entre territoires de Midi-Pyrénées

Cette candidature commune nous paraît être un gage de qualité et évite une concurrence infondée entre deux territoires fortement liés.

Ainsi ce programme a été élaboré de juin 2007 à février 2008 avec l'ensemble des partenaires locaux, que je tiens à remercier vivement pour leur participation, leur assiduité et leur motivation. La priorité multisectorielle retenue est « **le maintien et le développement des activités et de l'emploi par une démarche collective, partagée et durable** », et cible des actions :

- ayant des effets positifs sur les composantes économiques, sociales et environnementales
- expérimentales et innovantes
- mettant en réseau les acteurs du territoire, publics et privés

Je suis persuadé que ce programme apportera une plus-value pour le territoire, comme l'a été le précédent. Cette valeur ajoutée, pilier de notre candidature, fera du GAL Quercy Rouergue un acteur majeur dans le développement de nos zones rurales pour les six prochaines années.

Patrice COURONNE,
Président du GAL Quercy Rouergue

SOMMAIRE

AVANT PROPOS	7
CHAPITRE 1 : LE TERRITOIRE QUERCY ROUERQUE ET SA STRATEGIE LEADER 2007-2013	8
A - PRESENTATION DU TERRITOIRE	9
Un territoire enclavé	9
Des paysages diversifiés marquant l'identité du territoire	10
Une coopération intercommunale marquée	11
Un regain démographique léger malgré la poursuite du vieillissement de la population.....	11
Vers des départs à la retraite massifs	12
Une économie créatrice d'emplois mais un manque de main d'œuvre très important.....	13
Les secteurs des services et de l'industrie, principaux pourvoyeurs d'emplois salariés	14
Une pression foncière grandissante	18
Une qualité de vie liée au potentiel touristique, culturel et naturel.....	18
B - STRUCTURATION DES ACTEURS DU TERRITOIRE	22
Les structures de développement du territoire	22
Les stratégies de développement locales et leur articulation sur la période 2000-2006	23
L'articulation « opérationnelle » dans le cadre de Leader+	23
Les perspectives 2007-2013	24
C- BILAN DES POLITIQUES TERRITORIALES 2000-2006 MENEES SUR LE QUERCY ROUERQUE	25
Le bilan des Contrats de Pays.....	25
Le bilan du programme Leader+ Quercy Rouergue	26
D - STRATEGIE LEADER QUERCY ROUERQUE 2007-2013	30
La méthodologie et l'implication des acteurs dans l'élaboration de la candidature	30
Les instances de suivi et d'élaboration de la candidature	32
Le diagnostic partagé du territoire	32
Des enjeux... ..	38
...aux actions du programme	39
E- LA PRIORITE CIBLEE : DEMONSTRATION DU CARACTERE PILOTE DE LA STRATEGIE ET DE SON ARTICULATION AVEC LES STRATEGIES LOCALES ET REGIONALES	42
Une contribution de Leader aux stratégies de développement locales	42
Une articulation régionale.....	42
Leader : un catalyseur pour la collaboration entre acteurs et territoires.....	43
F - VOLET COOPERATION	44
La coopération transnationale, partie intégrante de la dynamique territoriale	44
La coopération inter-territoriale.....	46
Les perspectives 2007-2013	47

CHAPITRE 2 : PLAN DE DEVELOPPEMENT49

A - FICHES ACTIONS50

Action 1 : Favoriser le maintien, le retour et l'installation des jeunes sur le territoire	51
Action 2 : Encourager et faciliter l'accueil de nouveaux actifs	53
Action 3 : Accompagner l'évolution du métier d'agriculteur en matière d'image, d'activités et des pratiques.....	55
Action 4 : Améliorer les conditions d'organisation collective des acteurs économiques, sociaux et associatifs.....	57
Action 5 : Proposer une offre de services favorable à l'établissement d'un projet de vie sur le Quercy Rouergue.....	59
Action 6 : La coopération comme vecteur d'échange, de solidarité et de cohésion entre territoires.....	61
Action 7 : Animer, gérer et faire vivre le programme Leader 2007-2013.....	63

B - MAQUETTE FINANCIERE65

Maquette financière prévisionnelle par action	65
Maquette financière prévisionnelle par axe	66

CHAPITRE 3 : PILOTAGE DU PROJET ET PROCESSUS D'IMPLICATION DES ACTEURS68

A - ORGANISATION DU GAL69

Une association et une équipe opérationnelle.....	69
Quelles instances pour mettre en oeuvre la stratégie Leader ?	70
Quel processus d'instruction des dossiers Leader ?	70
Quelle articulation avec les « Pays » ?.....	72

B – SUIVI ET EVALUATION DU PROGRAMME.....73

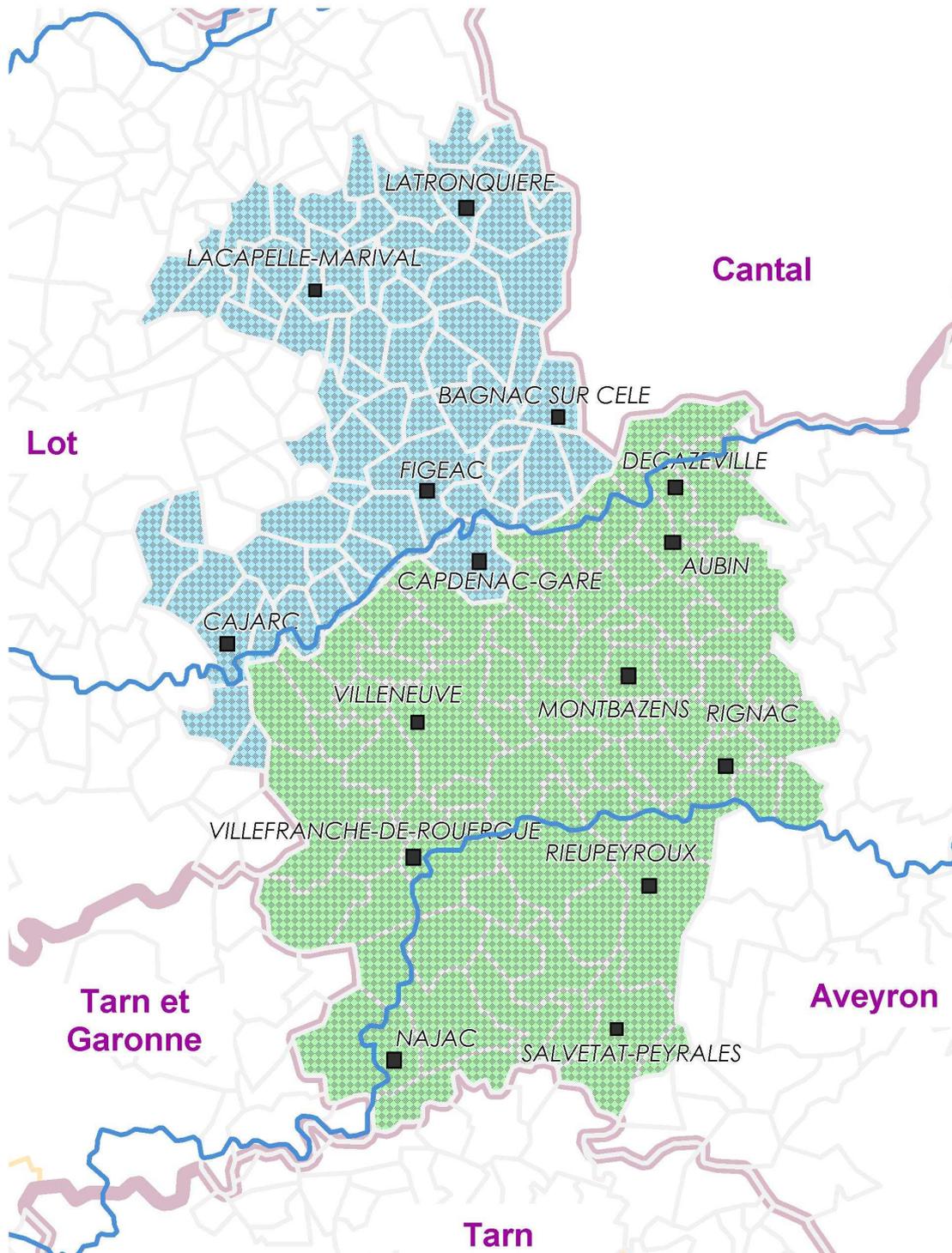
C – COMMUNICATION, CAPITALISATION, DIFFUSION ET TRANSFERT D'EXPERIENCES75

D - PARTICIPATION AU RESEAU RURAL.....76

CONCLUSION77

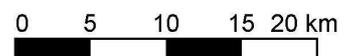
ANNEXES78

PERIMETRE DU GAL QUERCY ROUERGUE



Les Pays

-  Pays Rouergue Occidental
-  Pays Est Quercy



AVANT-PROPOS

Le GAL Quercy Rouergue a été créé en 2002 sous l'impulsion de l'Association de Préfiguration pour le Développement du « Pays Quercy Rouergue » pour assurer l'animation et la gestion du programme Leader+. Le Pays en préfiguration a finalement donné naissance à 2 Pays : le « Pays Est Quercy » pour la partie lotoise et le « Pays Rouergue Occidental » pour la partie aveyronnaise.

Le GAL a ainsi été pendant 5 années un lieu de travail en commun permettant aux deux Pays et à leurs acteurs de mener des actions conjointes et transversales sur le bassin de vie « Quercy-Rouergue ».

Le territoire du GAL Quercy Rouergue dans la précédente génération Leader + recouvrait dans sa quasi totalité les deux Pays. Une communauté de communes aveyronnaise n'avait pas intégré le périmètre à l'origine car elle ne faisait pas partie du périmètre du Pays alors en constitution. Elle a finalement été intégrée en février 2007 (décision de la DIACT pour la modification du périmètre) et le Pays Rouergue Occidental est donc depuis cette date intégralement couvert par le programme Leader+.

Concernant le Pays Est Quercy, seules 10 communes¹ se situant à l'intersection du Parc Naturel Régional des Causses du Quercy et du Pays n'avaient pas été rattachées au GAL Quercy Rouergue mais au GAL Bouriane Causses du Quercy, porté par le PNR.

Pour cette nouvelle génération de programme Leader 2007-2013, dans un souci de meilleure articulation entre le GAL et les Pays, ces 10 communes seront rattachées au GAL Quercy-Rouergue.

Le périmètre retenu pour la candidature est exactement celui des 2 Pays : le Pays Est Quercy (68 communes lotoises et une commune aveyronnaise) et le Pays Rouergue Occidental (74 communes aveyronnaises), soit au total 143 communes et une population de 100 496 habitants. (Cf. Liste des communes en Annexe 1)

Aujourd'hui, la pertinence de ce périmètre n'est plus à démontrer. Il repose non seulement sur des fondements géographiques, démographiques et socio-économiques mais aussi sur une volonté unanime des acteurs locaux (élus, socio-professionnels et porteurs de projets) de poursuivre le programme Leader sur le périmètre Quercy Rouergue. La pertinence du territoire a en particulier été interrogée au cours des réunions menées sur tout le territoire dans le cadre de l'évaluation finale du programme Leader+. Les participants se sont prononcés collectivement pour la reconduite de ce périmètre qualifié de « *territoire de vie* » et « *d'espace économique commun de production et de valorisation* » et jugent qu'il présente une « *bonne échelle* » pour l'action du programme. Ils ont souligné le bon fonctionnement du Comité de Programmation, lieu de rencontre qui a permis aux deux Pays de bénéficier de leurs expériences respectives.

Forts de cette expérience Leader 2000-2006, le GAL et les instances des Pays Rouergue Occidental et Est Quercy ont souhaité déposer une candidature commune et ont validé à l'unanimité lors de leurs réunions de Bureau respectives « *leur souhait d'inscrire la future candidature Leader sur le périmètre actuel* ».

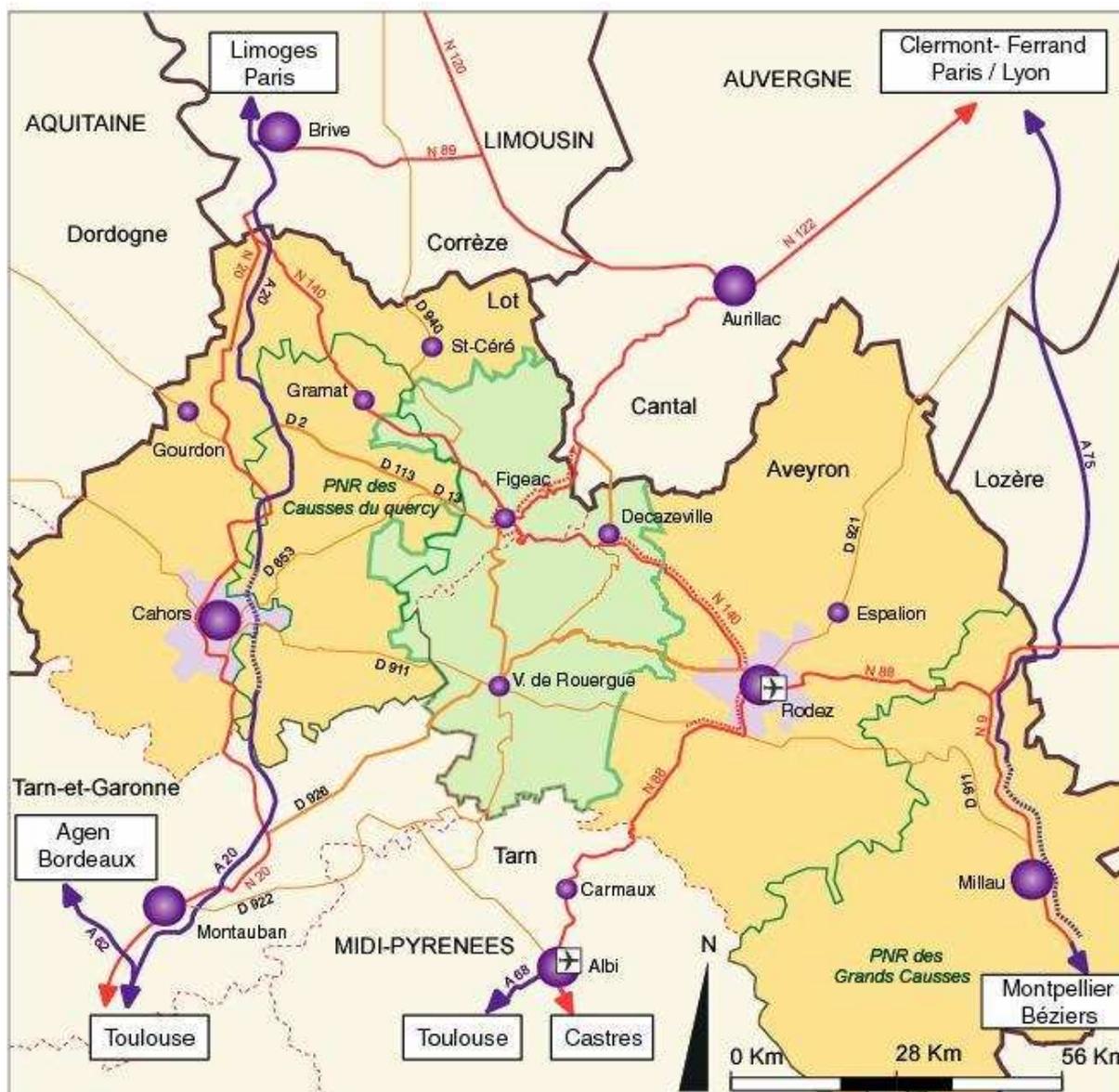
¹ Sur ces 10 communes, 9 relèvent d'EPCI à fiscalité propre du territoire Est Quercy (Communautés de communes Figeac-Cajarc et Communauté de communes Causse Ségala Limargue), la dixième a de son côté délibéré favorablement pour son intégration au périmètre Leader Quercy Rouergue.

CHAPITRE 1

LE TERRITOIRE QUERCY ROUERGUE ET SA STRATEGIE LEADER 2007-2013

Le territoire Quercy Rouergue, d'une superficie de 2379 km², situé au Nord Est de la Région Midi Pyrénées et au Sud du Massif Central, est composé de 143 communes essentiellement rurales, organisées autour des pôles urbains de Figeac (Lot), Decazeville et Villefranche de Rouergue (Aveyron).

Localisation du territoire et principaux axes routiers



Source : Charte Pays Quercy Rouergue

Un territoire enclavé

Le territoire est structuré autour de 2 axes routiers transversaux (Rodez-Figeac- Brive/Cahors ; Rodez-Villefranche de Rouergue- Cahors/Montauban) et un axe Nord-Sud (Brive-Figeac-Villefranche) qui permettent de joindre en 1 heure les principales villes périphériques (Rodez, Aurillac, Brive, Cahors). Le réseau routier interne assure quant à lui la mise en communication des 3 pôles urbains.

L'accessibilité du territoire a été renforcée au cours des 5 dernières années, grâce à de nombreux aménagements routiers réalisés, notamment à travers le Contrat de Plan Etat Région, et qui ont en particulier permis d'améliorer le raccordement du territoire à l'autoroute A 20 par l'axe Figeac-Montfaucon pour la partie lotoise et par l'axe Villefranche-Caussade pour la partie Aveyronnaise du territoire, réduisant le temps d'accès aux échangeurs à moins d'1 heure.

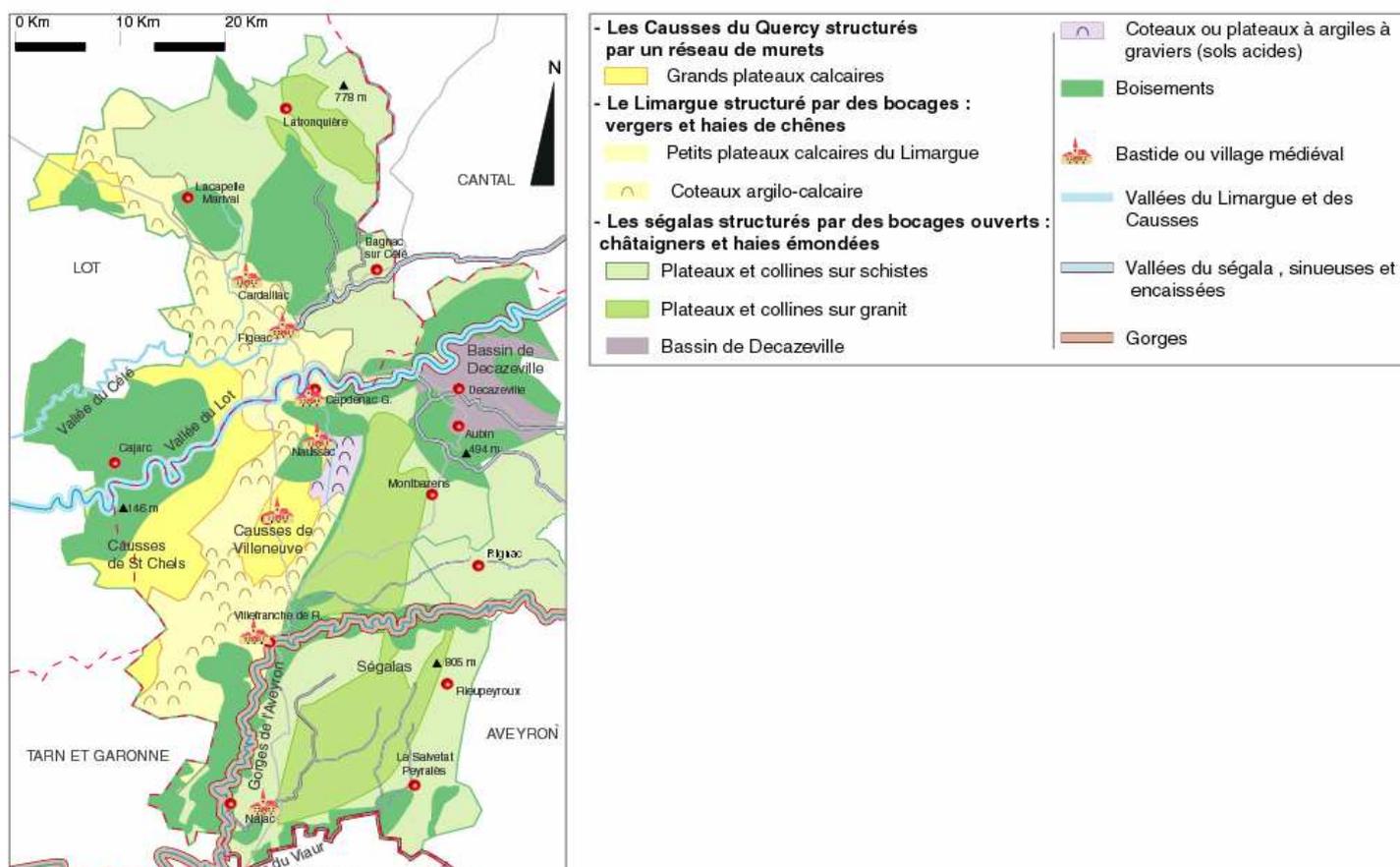
La gestion de la RN 140 a été transférée aux Conseils Généraux Lot et Aveyron depuis le 1^{er} janvier 2006 et est devenue la RD840. Cette route constitue pour le territoire un axe de liaison très important reliant l'A20 vers le Nord (Limoges / Paris) et l'A75 vers la Méditerranée (Béziers / Montpellier). Depuis ce transfert, les Conseils Généraux ont accéléré la modernisation de cet itinéraire dans le cadre des opérations prévues au XII^{ème} Contrat de Plan entre l'Etat, la Région et le Département. Le réseau routier secondaire reste quant à lui peu développé sur certaines parties du territoire créant ainsi des zones plus difficiles d'accès ou du moins plus difficilement irrigables (Cantons de Latronquière, de la Salvetat Peyralès).

Des paysages diversifiés marquant l'identité du territoire

Le relief accidenté de ce territoire concentre les activités et la population le long des Vallées du Célé et du Lot au Nord, et des Vallées de l'Aveyron et du Viaur au Sud. Les quelques 500km de cours d'eau contribuent à la création d'un patrimoine environnemental (milieux naturels remarquables, faunes et flores spécifiques) et aquatique (eau potable, énergie, irrigation, loisirs nautiques...) important.

L'identité du territoire est également marquée par 3 petites régions structurant le paysage et influant sur le développement urbain et économique du territoire : les Causses, le Ségala et le Limargue, auxquelles on peut ajouter un autre territoire interstitiel : le bassin minier de Decazeville.

La nature des sols, leur occupation et la topographie corroborent la distinction faite entre ces différentes entités : la première est un territoire calcaire, où les cultures de froment ont fait place aux taillis de chênes, buis et genévriers ; la seconde est un plateau schisteux, coupé de vallées étroites et où l'on cultivait la châtaigne ; la troisième est constituée de petites vallées à tendances bocagères, enserrées entre le Causse et le Ségala, propices aux prairies, aux bois, mais également aux peupleraies et aux noyeraies ; enfin, le bassin minier, dont l'exploitation s'est intensifiée au 19^{ème} siècle et qui l'a fait devenir un centre houiller et métallurgique national.



Source : Charte Pays Quercy Rouergue

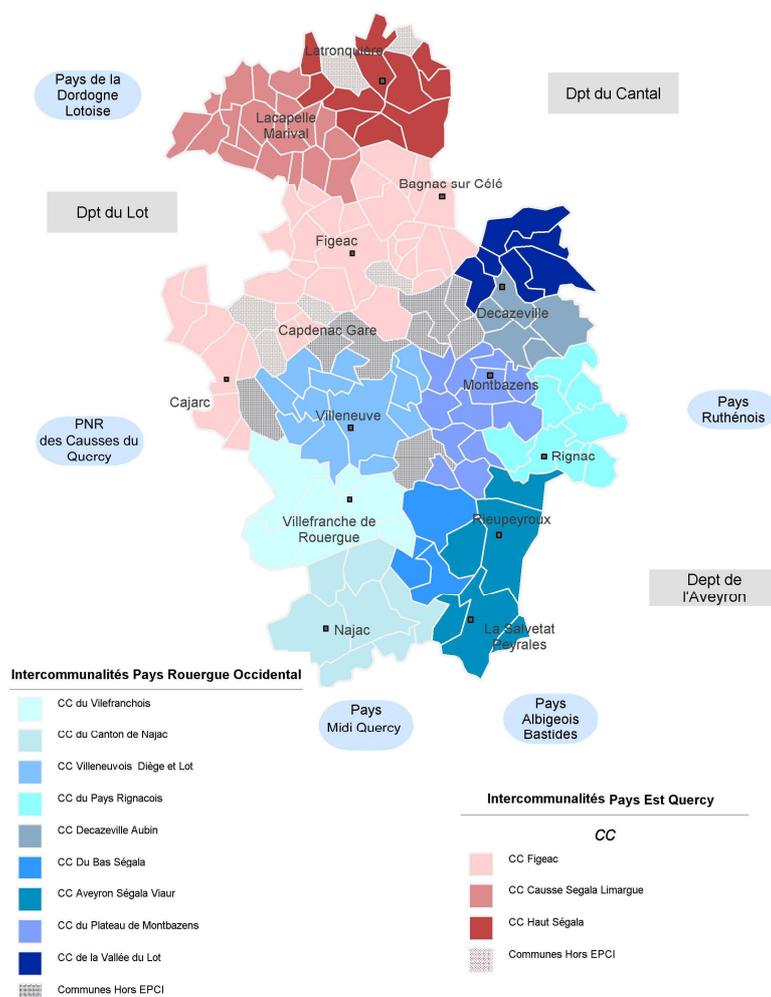
L'agriculture est encore très présente sur le territoire, mais l'importante baisse de population qui a été observée pendant de nombreuses années a conduit à une évolution de l'occupation des sols. Des champs cultivés ont laissé peu à peu la place aux prairies et aux friches. Le paysage s'en trouve donc perturbé avec des conséquences sur la faune et la flore, et en particulier l'augmentation constante des surfaces en forêt (principalement chênes et châtaigniers) entraînant à certains endroits une fermeture des paysages.

Une coopération intercommunale marquée

Parmi les 143 communes qui composent le territoire, 130 appartiennent à une des 12 structures intercommunales à fiscalité propre en place, ce qui témoigne de la forte culture locale de la coopération et de la mutualisation : les Communautés de Communes Figeac-Cajarc, Causse Ségala Limargue, et Haut Ségala sur le Lot, les Communautés de Communes du Plateau de Montbazens, de la Vallée du Lot, du Canton de Najac, du Bas Ségala, du Villefranchois, Aveyron Ségala Viaur, du Bassin Decazeville Aubin, du Pays Rignacois et Villeneuvois Diège et Lot, sur l'Aveyron.

Les 13 communes restantes n'ont pas adhéré à ce jour à une structure intercommunale : Frontenac, Gorses, Gréalou, Labastide du Haut Mont et Montbrun sur le Lot, Asprières, Balaguiet d'Olt, Bouillac, Causse et Diège, Les Albres, Maleville, Salvagnac Cajarc et Sonnac, sur l'Aveyron.

Les Intercommunalités sur le Quercy Rouergue



Source : Association du Pays Rouergue Occidental

Un regain démographique léger malgré la poursuite du vieillissement de la population

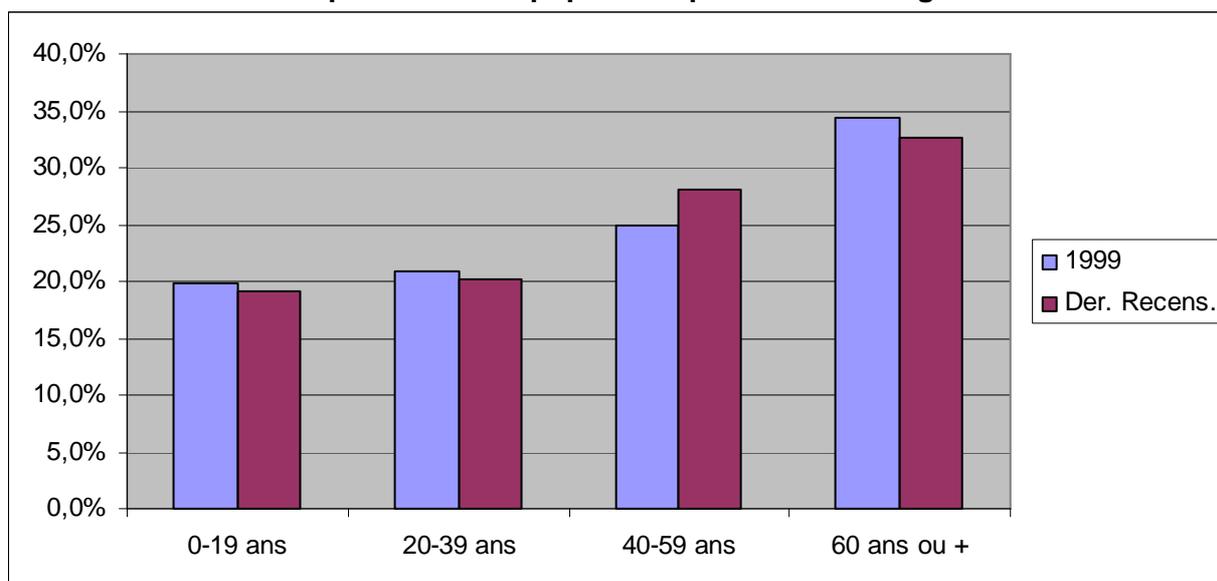
Au 1^{er} Janvier 2007, le territoire compte près 100 500 habitants dont plus du quart sont localisés dans les trois pôles urbains. La densité de population de 42,2 hab/km² est nettement inférieure à la moyenne régionale (57,2 hab/km²) et présente de grandes variations géographiques : d'une densité plus de 3 fois supérieure à la moyenne du territoire (canton d'Aubin), à une densité inférieure à 15 hab/km² (cantons de La Salvetat Peyralès, Latronquière et Cajarc).

Les derniers recensements INSEE annuels (2004-2005-2006) ont montré une légère augmentation de la population du territoire Quercy Rouergue (+1%) qui vient contredire la projection de population réalisée en 1999 qui laissait présager une baisse de population importante d'ici à 2015. Si la tendance s'est donc globalement inversée, l'attractivité des pôles urbains du territoire reste importante entraînant un phénomène de désertification des zones rurales les plus reculées.

La hausse de la population enregistrée est exclusivement due aux mouvements migratoires et donc à la capacité du territoire à attirer de nouvelles populations. En effet, au regard du nombre de naissances et de décès enregistrés sur le Quercy Rouergue (environ 9 naissances pour 1000 habitants), le déficit naturel correspond à une baisse de population de 0,3% par an en moyenne annuelle depuis 1999. L'excédent migratoire correspond à une hausse de population de 0,5% par an en moyenne depuis 1999, ce taux restant toutefois beaucoup plus faible que le taux régional (1,1%).

Le Quercy Rouergue est un territoire relativement âgé, avec 33% de plus de 60 ans (contre 24% au niveau régional) et seulement 19% de moins de 20 ans (contre 23%). En terme d'évolution, si le taux de plus de 60 ans a diminué depuis 1999 (-2%) en revanche, le taux de personne ayant entre 40 et 59 ans a très nettement augmenté (+3%), laissant présager pour les années à venir un nombre important de départs à la retraite. La faible part des moins de 20 ans et le vieillissement de la population sont des facteurs de ralentissement du dynamisme démographique du territoire et de frein au renouvellement de la population active.

Répartition de la population par tranches d'âge



Source : INSEE – Données : RGP 99 et Recensements 04-05-06

Vers des départs à la retraite massifs

En 2006, la population active représente 41,1% de la population totale (taux inférieur au taux régional). Depuis 1999, la population active du territoire augmente légèrement (+2,6%) mais cette progression reste toujours limitée au regard de la situation régionale (+6,5%). La part des jeunes actifs reste faible (environ 18%) et diminue de manière importante, tandis que celle des plus âgés est en progression (plus d'un actif sur 4 a plus de 50 ans sur le territoire), ceci laissant à penser que les conséquences du vieillissement de la population sur l'emploi pourraient être amplifiées sur le territoire dans les années à venir.

Une économie créatrice d'emplois mais un manque de main d'œuvre très important

Emploi :

En 2004, le territoire Quercy Rouergue compte 37749 emplois, chiffre en légère augmentation (+1,4%) par rapport à l'année précédente. En 6 ans, 1749 emplois ont été créés sur le territoire, soit une moyenne annuelle d'environ 0,8%, contre 1% en Midi Pyrénées.

Sur ces 37749 emplois, on compte 81% d'emplois salariés. Le nombre d'emplois salariés est en progression de 7,5% depuis 1999, tandis que l'emploi non salarié a quant à lui diminué de 4,7% depuis 1999.

La dynamique de création d'emplois très importante sur la période 1990 et 1999 (+15%) se maintient depuis 1999 (+8% entre 99 et 2004) et les disparités géographiques alors observées entre les bassins d'emplois de Figeac-Decazeville et de Villefranche semblent s'atténuer :

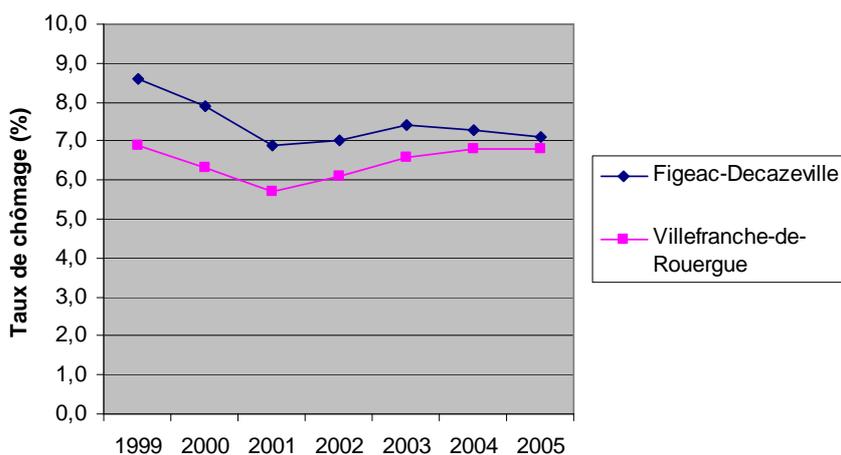
- La zone d'emploi de Figeac-Decazeville :
 - o 19 971 emplois salariés en 2004
 - o Evolution 1999-2004 : + 7% (Evolution 90-99 : +12,1%)
- La zone d'emploi de Villefranche de Rouergue :
 - o 10 577 emplois salariés en 2004
 - o Evolution 1999-2004 : + 8% (Evolution 90-99 : +21%)

D'un point de vue des catégories socio-professionnelles, les cadres et professions intermédiaires sont sous représentés sur le territoire (environ 25%) tandis que la part des employés et ouvriers (près de 52% des actifs occupés) progresse légèrement.

Chômage :

Le taux de chômage sur le territoire est d'environ 7,3% en 2005 (soit environ 2500 personnes en recherche d'emploi sur les 2 zones d'emploi du territoire), avec d'importantes variations suivant les secteurs géographiques puisque les zones les plus rurales enregistrent des taux de 3 ou 4%. Il reste très inférieur au taux régional (9,8%) et au taux national (8,8%). La répartition par sexe présente une légère prédominance des femmes (53%) en particulier sur le secteur aveyronnais.

Evolution du taux de chômage en moyenne annuelle par bassin d'emploi

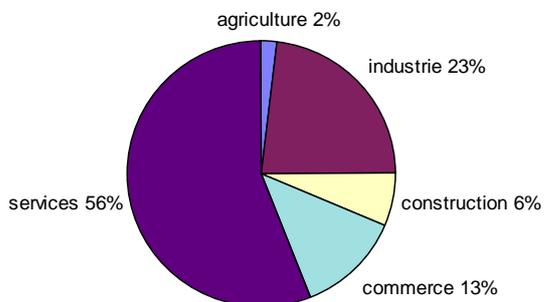


Source : INSEE – Données : Série statistique de 1999 à 2005, disponible le 27 septembre 2006

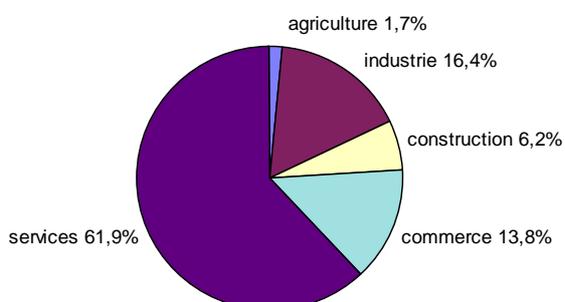
Au final, le rapport demandeur d'emploi /offre d'emploi est de 2 pour 3 soit un taux nettement inférieur au taux régional, dû en particulier au très faible nombre de demandeurs d'emploi sur le territoire.

Les secteurs des services et industries, principaux pourvoyeurs d'emplois salariés sur le territoire

Structure de l'emploi salarié en Quercy Rouergue en 2004



Structure de l'emploi salarié en Midi Pyrénées en 2003



Source : INSEE - Données : Série statistique de 1999 à 2005, disponible le 27 septembre 2006

Source : Cariforef MP - Données : PDRF Zone d'emploi Figeac Decazeville ; Avril 2006

Si l'économie du territoire est de manière globale créatrice d'emplois, le secteur industriel connaît quant à lui une baisse de ses effectifs salariés depuis 2001 (-2% entre 2001 et 2004).

Evolution de l'emploi salarié par secteur d'activités 1999-2004

Secteurs	1999	2000	2001	2002	2003	2004	Variation absolue	Evolution 1999-2004
Agriculture	572	614	589	595	615	617	45	8%
Industrie	7182	7277	7382	7259	7014	7056	-126	-2%
Construction	1657	1719	1716	1712	1782	1904	247	15%
Commerce	3733	3628	3592	3677	3743	3851	118	3%
Services	15263	15771	16296	16776	16979	17120	1857	12%
Total salariés	28407	29009	29575	30019	30133	30548	2141	8%

Source : INSEE – Données : Série de 1999 à 2005, disponible le 27 septembre 2006, par bassins d'emplois

Une part importante des services dans la dynamique de l'emploi

En 2004, les services de santé, action sociale, éducation, services aux entreprises et aux particuliers, représentent 17120 emplois soit 56% de l'emploi salarié du Quercy Rouergue, ce qui représente une évolution de +12% entre 99 et 04. La structuration reste toutefois fragile, en particulier dans le domaine de la santé et du service aux entreprises, pour lesquels des dynamiques visant une mutualisation des moyens et une mise en réseau à l'échelle intercommunale ou Pays émergent actuellement sur le Quercy Rouergue.

Services de santé :

Le territoire est plutôt bien fourni en équipements médicaux : 3 hôpitaux, un futur pôle de santé sur Figeac, plusieurs cliniques et instituts spécialisés. La problématique actuelle en matière de services de santé repose sur la diminution constante du nombre de médecins (une densité de 9,35 med./10000 hab. contre 11,6 au niveau régional) qui devrait s'accroître dans les années à venir du fait de départs à la retraite importants (35% des 102 médecins généralistes ont plus de 55 ans) et du manque d'attractivité de nos territoires pour les jeunes diplômés. Certains cantons, déjà en difficultés, pourraient d'ici quelques années être totalement dépourvus de médecins si les départs à la retraite ne sont pas remplacés.

Répartition cantonale des médecins généralistes

Cantons	Médecins Généralistes			
	Densité pour 10 000 habitants	Densité Midi Pyrénées	Nombre	Dont + de 55 ans
Latronquiere	7,52		2	2
Lacapelle Marival	8,14		5	3
Figeac Est	4,76		2	2
Figeac Ouest	4,45		2	1
Figeac	17,7		17	4
Cajarc	14,21		4	1
Decazeville	8,39		9	2
Aubin	8,79		9	6
Capdenac gare	12,17		10	2
Villeneuve	9,16		4	1
Villefranche	11,55		18	8
Montbazens	8,11		5	1
Rignac	10,83		5	1
Rieupeyroux	13,24		6	1
La Salvetat Peyralès	0		0	0
Najac	10,56		4	1
TOTAL	9,35	11,60	102	36

Source : Données URCAM Midi Pyrénées 2005

Services petite enfance :

On dénombre sur le territoire, 2650 enfants de moins de 3 ans. Depuis quelques années, les actions en faveur de l'accueil des familles se développent sur le territoire. En 2005, on compte sur le territoire 560 assistantes maternelles, près de 300 places en accueil collectif, 5 relais d'assistantes maternelles structurés à l'échelle communale ou intercommunale, la création de pôles petite enfance sur les 3 pôles urbains (Decazeville, Figeac, Villefranche).

Services mobilité :

De nombreuses initiatives ont été mises en place ces dernières années en matière de mobilité dont plusieurs financées par le programme Leader+ : plans globaux de déplacement, transport à la demande, services de co-voiturage, prêts de véhicules... Les problèmes de mobilité des personnes en difficultés restent pourtant très présents, en particulier sur les déplacements de proximité et ponctuels (aller à un entretien d'embauche pour un jeune, aller chez le médecin pour une personne âgée...), phénomène d'autant plus amplifié que les services de base disparaissent dans les communes les plus rurales et que les déplacements motorisés pour y avoir accès deviennent alors obligatoires.

Un potentiel industriel orienté autour de l'industrie aéronautique, la mécanique, l'agro-alimentaire et l'industrie bois

En 2004, on dénombre 7056 emplois salariés dans le secteur industriel, soit 23% de l'emploi salarié en 2004 contre 16% en Midi Pyrénées. Les secteurs les plus présents sont : au Sud du territoire, l'agro-alimentaire et l'industrie du bois, et au Nord, la mécanique, la sous-traitance aéronautique et le travail des métaux.

- En matière de **mécanique et aéronautique**, le territoire s'inscrit dans un Système Productif Local (entre Brive, Figeac, Decazeville et Rodez) : la Mécanic Vallée. Ce SPL concentre les activités dans le travail du métal, de la mécanique de précision, les machines-outils et autres composants électromécaniques.

- S'appuyant sur une tradition agricole marquée et des produits de qualité reconnus, le **secteur agro-industriel**, en particulier aveyronnais, représente un poids majeur en Midi Pyrénées. A titre d'exemple, le territoire compte entre autre avec la présence d'entreprises phares dans les domaines de l'industrie laitière et fromagère (groupes Lactalis et SODIAAL), la salaisonnerie (SACOR), la boulangerie-viennoiserie industrielle (Les Fromentiers de France), la conserverie et la production de plats cuisinés (Raynal et Roquelaura), la recherche et la production semencière (RAGT).

- Enfin, **l'industrie du bois et de l'ameublement** est une activité industrielle traditionnelle très forte en Aveyron, 3^{ème} bassin français du bois et de l'ameublement. Aujourd'hui aux côtés de grands groupes, la présence de PMI sur l'ensemble du département conforte le maillage actif de la filière et s'appuie sur un important tissu artisanal qualifié, dû en partie à l'appareil de formation continue présent sur le territoire avec 2 sites de formation initiale aux métiers du bois en Quercy Rouergue.

Un tissu d'entreprises commerciales et artisanales dense mais qui se concentre autour des pôles urbains

En 2006, on dénombre 1650 établissements commerciaux et 2308 entreprises artisanales sur le Territoire Quercy Rouergue dont : 33% d'entreprises alimentaires, 26% de services, 22% du bâtiment et 19% d'entreprises de fabrication. Si à l'échelle du Quercy Rouergue ces chiffres sont en légère augmentation depuis 2001 (+ 1,7% entre 2001 et 2006), en revanche à l'échelle cantonale et en particulier sur l'Aveyron, on peut observer une délocalisation vers les pôles urbains (facilité d'accès, présence de main d'œuvre...). Parallèlement, on constate un vieillissement des chefs d'entreprises et des difficultés concernant les reprises transmissions.

Le paysage entrepreneurial du Quercy Rouergue est composé de très nombreuses petites et très petites entreprises : près de 86% des entreprises ont moins de 10 salariés et 62% des effectifs salariés sont localisés dans des entreprises de moins de 50 salariés. Les 6 plus gros établissements représentent à eux seuls près de 3500 salariés soit 17,3% de l'emploi salarié total.

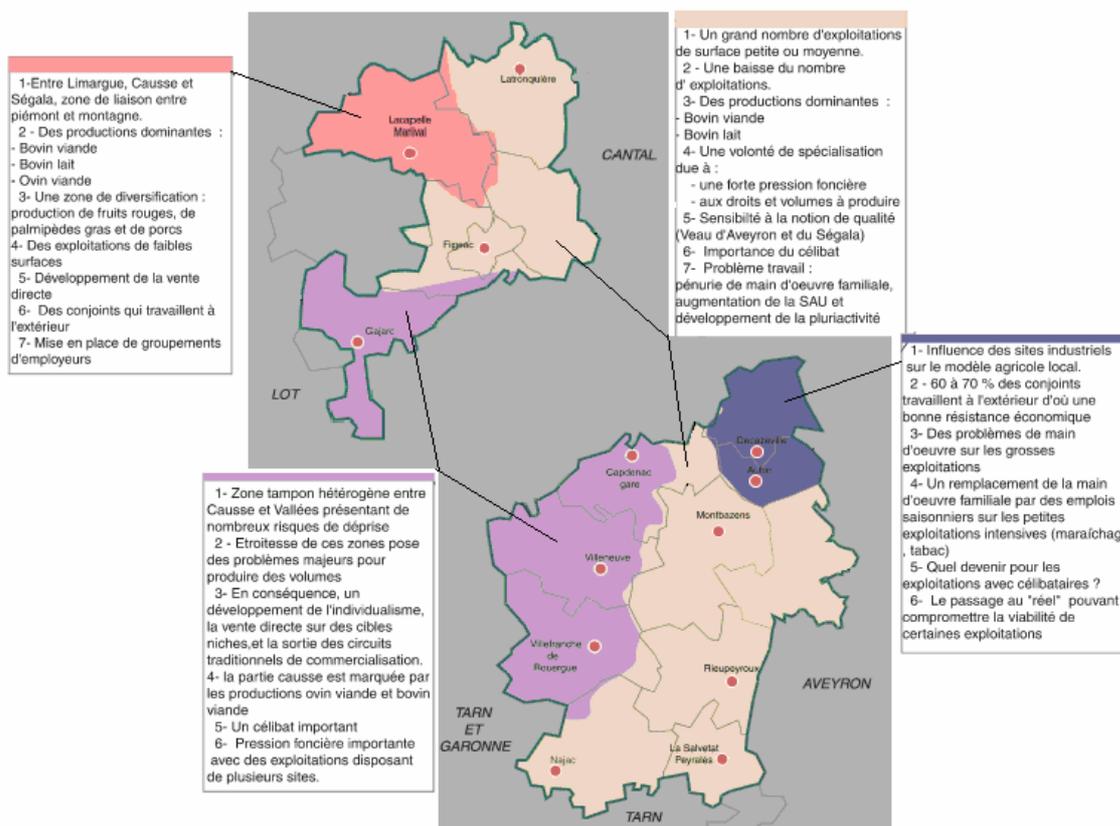
Une agriculture de qualité mais confrontée à un manque de main d'œuvre et d'installations.

En 2000, la population active agricole représente 21 % de la population active Quercy Rouergue. Sur l'ensemble des exploitations, on compte 4956 chefs d'exploitation et co-exploitants (dont 1471 femmes), 350 salariés agricoles permanents (soit 2% de l'emploi salarié total du territoire) et 2265 salariés saisonniers.

L'activité agricole, avec 140 823 hectares de surface agricole utilisée (SAU), occupe près de 59 % du territoire Quercy Rouergue. On dénombre 4303 exploitations dont 2781 exploitations professionnelles avec une superficie moyenne de 44,8 hectares, ce qui demeure inférieur à la moyenne régionale, d'environ 57,5 ha.

Malgré une diminution importante du nombre d'exploitations depuis les 20 dernières années, le poids et la place de l'agriculture reste très important sur le Quercy Rouergue, territoire traditionnellement et historiquement tourné vers l'agriculture et en particulier l'élevage : les productions animales sont largement majoritaires, notamment les bovins-viande et lait (50% des exploitations), ovins (20%) et également porcins. Les productions végétales sont également présentes : les céréales représentent 12,7% de la SAU, les fourrages 38,6% et la surface toujours en herbe 47,3%. La qualité de ces productions est marquée par la présence de nombreux signes officiels de qualité dont : Veau de l'Aveyron et du Ségala, Agneau du Quercy et de l'Aveyron, Bleu des Causses, Bleu d'Auvergne, Rocamadour, Laguiole, Roquefort, Marcillac et Safran du Quercy. A noter également, sur le Pays Rouergue Occidental, la labellisation en 2006 d'un Pôle d'Excellence Rurale autour de l'élevage et de la valorisation des productions locales : Veau d'Aveyron et du Ségala, Agneau fermier de l'Aveyron et filière porcine.

Caractéristiques des principaux secteurs agricoles du Quercy Rouergue



Source : Charte Pays Quercy Rouergue

Bien que sur certains secteurs, en particulier en Aveyron, le taux d'exploitants de moins de 40 ans est supérieur à la moyenne régionale (28% contre 25% en Midi Pyrénées), le vieillissement de la population active agricole du territoire reste un problème majeur. L'âge moyen des chefs d'exploitations est en constante progression (plus du quart des chefs d'exploitation du Quercy Rouergue a plus de 55 ans). Ces agriculteurs susceptibles de prendre leur retraite à 60 ans devraient cesser leur activité d'ici 2010. Le taux d'installation n'étant aujourd'hui pas suffisant pour combler les départs à la retraite (le taux de remplacement se situe environ à 1 affiliation pour 2 départs), la question de la reprise des exploitations va devenir cruciale pour le territoire.

Entre 1995 et 2005, on a pu noter une diminution de -24% du nombre d'installation dans le Lot et de -38% dans l'Aveyron. Environ 1 installation sur 4 se fait hors cadre familial dans le Lot, tandis que dans l'Aveyron il s'agit en moyenne de 1/12.

Un potentiel forestier important mais une activité sylvicole à développer

Le taux de boisement moyen du territoire est de 30% avec des variations géographiques importantes : le taux de boisement du ségala est en moyenne de 40%, constitué principalement de chênes et châtaigniers en futaie ; tandis que le Causse présente un taux de boisement de 10 à 15%, constitué principalement de chênes pubescents en taillis.

Répartition des surfaces boisées par type d'essence

Type d'Essence	Surface estimée (ha)	Estimation du linéaire total de haies (km)
Feuillus	63 295	
Résineux	242	
Mixtes	1 453	
Total	64 990	3276

Source : Quercy Energies – Données : Etude prospective Bois Energie

La difficulté principale du territoire pour l'exploitation de ces forêts est la topographie : en effet, la majorité des forêts se situe en zone de forte pente rendant son accès très difficile. Par ailleurs, la forêt est majoritairement privée (à plus de 90%) et très morcelée (entre 4 ha en moyenne sur le Lot et 6 ha sur l'Aveyron), ceci rendant son exploitation et sa gestion encore plus délicate. On estime le taux d'exploitation actuel autour de 30% de l'accroissement annuel.

Si la filière industrielle Bois et Ameublement est bien développée sur l'Aveyron, une nouvelle valorisation du potentiel forestier est en cours d'émergence sur le Quercy Rouergue à travers le développement d'une filière bois déchiqueté pour un usage en chauffage (réseaux de chaleur, chaufferies collectives) ou en litière animale. La structuration de filières locales Bois Energie fait par ailleurs l'objet d'un projet de coopération Leader+ entre 4 territoires du Nord Midi Pyrénées (GAL Pays Midi Quercy, GAL Pays Albigeois et Bastides, GAL Bouriane Causses du Quercy et GAL Quercy Rouergue).

Une pression foncière grandissante

L'analyse du marché foncier rural met en lumière l'influence croissante de la pression foncière urbaine sur les espaces agricoles et naturels, entraînant une hausse des prix du foncier, qu'il soit agricole ou à bâtir.

Selon les estimations de la SAFALT, le prix des terres agricoles aurait subi une augmentation de 7 à 15% entre 1991 et 2004 sur le Pays Rouergue Occidental et jusqu'à 30% entre 2004 et 2005 sur certains secteurs du Pays Est Quercy. De son côté, le prix des terrains à bâtir a augmenté de 20 à 30% en 5 ans avec une variation importante des prix en fonction de l'éloignement par rapport aux pôles urbains : de 25 à 30€ m² sur Figeac et Villefranche à 5€ dans les communes en rural diffus.

La problématique du foncier sur le territoire touche particulièrement le public jeune, que ce soit les jeunes agriculteurs qui souhaitent s'installer mais ne trouvent pas de terres agricoles à acheter ou ne peuvent les acheter à cause de prix prohibitifs, ou les jeunes couples souhaitant s'installer sur le territoire mais qui rencontrent un frein financier à l'accession à la propriété.

Une qualité de vie liée au potentiel touristique, naturel et culturel

Une offre touristique diversifiée mais à structurer

Avec plus de 337 500 visiteurs par an, le territoire Quercy Rouergue bénéficie d'un potentiel touristique important en raison de la richesse de ses paysages, de ses milieux naturels remarquables (vallées, pelouses sèches, prairies humides...), de son patrimoine architectural particulièrement riche et articulé autour de Figeac, labellisée Ville d'Art et d'Histoire et du Pays d'Art et d'Histoire des Bastides du Rouergue, et enfin, de son tourisme industriel en développement sur l'axe Decazeville-Capdenac Gare.

La diversité de ses paysages en fait un lieu d'importance en matière d'activités de pleine nature et en particulier de randonnée avec 5 chemins de Grande Randonnée qui traversent le territoire et le passage d'un Chemin de St Jacques de Compostelle dit « Chemin du Puy » qui traverse le territoire suivant un axe Nord Est- Sud Ouest. Les Vallées de l'Aveyron et du Viaur ont fait l'objet d'une labellisation Pôle d'Excellence Rurale basé sur le développement d'un tourisme durable et le développement d'activités éco-touristiques maîtrisées. Le territoire bénéficie également de la proximité de sites majeurs comme Conques, Cordes, Rocamadour, Saint Cirq Lapopie ou encore de l'attractivité du Parc Naturel Régional des Causses du Quercy qui jouxte la partie ouest du territoire Quercy Rouergue.

En ce qui concerne l'accueil, le territoire compte sur un bon maillage des offices de tourisme (15), des syndicats d'initiatives (8) et des points d'accueil (3) qui depuis 2006 travaillent sur une amélioration de leur prestation à travers une mise en réseau à l'échelle des Pays et l'inscription dans des démarches qualité départementales et régionales.

En matière d'hébergement, la capacité d'accueil du territoire représente 14,5% de l'offre régionale en lits touristiques, avec près de 74% de cette capacité qualifiée de non-marchande (résidences secondaires). Le parc d'hébergement marchand se concentre sur les pôles urbains et pôles ruraux principaux, en particulier pour le parc hôtelier qui présente un vieillissement important.

Enfin, malgré le poids important de l'agriculture dans l'économie locale, l'agro-tourisme est encore très peu développé en Quercy Rouergue. On répertorie 55 sites proposant un mode d'hébergement à la ferme (camping, gîte, chambre d'hôte...), 20 sites de vente de produits, 5 sites de restauration à la ferme, 3 sites de loisirs/découverte/accueil pédagogique, recensés à travers les réseaux « Bienvenue à la ferme » et « Accueil Paysan ». Au-delà des réseaux constitués, des initiatives locales existent mais pâtissent souvent d'un manque de coordination et de communication.

Une offre culturelle géographiquement déséquilibrée

Le territoire bénéficie d'une offre de services culturels riche et variée. A titre d'exemple, cinq structures mettent en œuvre des programmations de spectacles vivant à l'année, cinq équipements cinéma existent sur le territoire, un théâtre à Villefranche, trois écoles de musique d'envergure nationale ou départementale accueillent des pratiquants, un centre d'art contemporain met en œuvre une programmation saisonnière...

Si le territoire semble bien doté, cette offre révèle cependant des déséquilibres importants :

- L'offre est concentrée sur les zones à forte densité de population, sur l'axe Figeac / Decazeville et l'axe Villefranche / Rieupeyroux et fait cruellement défaut sur les espaces les plus ruraux tels que le Causse – Ségala – Limargue pour la partie Lotoise, la Vallée du Lot, le plateau central et le secteur de Najac en ce qui concerne la partie Aveyronnaise. Cette situation a d'ailleurs justifié la labellisation d'un Pôle d'Excellence Rurale sur l'organisation de services culturels de proximité et la réalisation d'équipements sur le nord du Pays Est Quercy. De même, un travail est actuellement en cours autour de Rignac afin de construire une véritable offre culturelle de proximité sur le plateau central.
- De nombreux événements de type festival sont organisés en période estivale et participent peu à la dynamique locale au cours de l'année.
- Les acteurs culturels restent relativement isolés en marge des pôles de rayonnement culturels régionaux que sont Cahors (1 h 30), Rodez (1h), Millau (1 h 30) ou nationaux que sont Toulouse (2 h), Clermont Ferrand (3 h), Montpellier (3 h). Cet isolement est amplifié par un déficit de coopération entre acteurs du territoire, ce qui a motivé la mise en œuvre d'un projet culturel de territoire (dans le cadre d'un dispositif Etat-Région.)

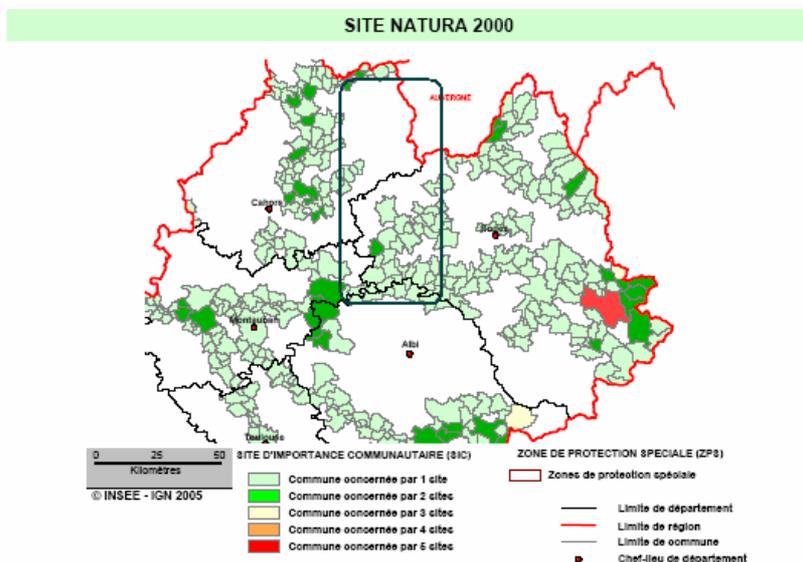
Des milieux naturels et espèces remarquables

Le territoire Quercy Rouergue constitue un carrefour biologique important offrant une grande diversité d'habitats et de paysages (vallées, pelouses sèches, prairies humides). Parmi les milieux remarquables sur le territoire, on compte quelques zones humides, tourbières (5 tourbières dont 4 sur le Canton de Latronquière 1 à Villeneuve d'Aveyron) et étangs (en particulier les Etangs du Ségala au Sud du territoire), un site biologique (Cajarc) bénéficiant d'un arrêté de protection de biotope (mesures destinées à la conservation des habitats des espèces protégées).

Le territoire compte 5 sites Natura 2000 :

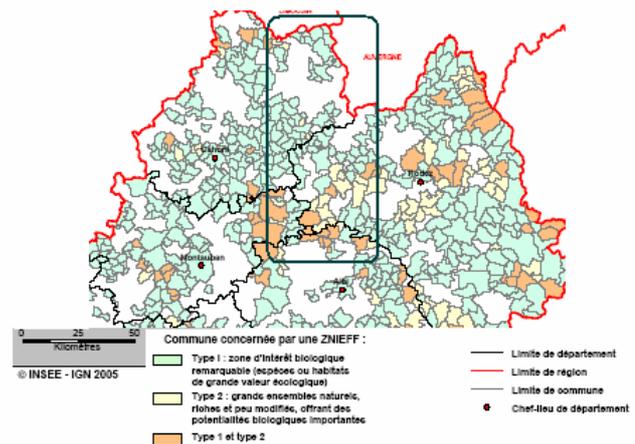
- La Basse Vallée du Célé
- La tourbière du Rey
- Les Etangs du Ségala
- La lande de la Borie
- La vallée de l'Aveyron et du Viaur

Ce sont ainsi 30 communes qui sont concernées par 1 site Natura 2000 et 1 commune par 2 sites



Par ailleurs, 69 communes du Territoire (soit près de la moitié) sont concernées par une Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) dont :

- 53 de type 1 (D'une superficie généralement limitée, elles sont définies par la présence d'espèces, d'associations d'espèces ou de milieux rares, remarquables ou caractéristiques du patrimoine naturel national ou régional)
- 12 de type 2 (Il s'agit de grands ensembles naturels riches et peu modifiés, ou qui offrent des potentialités biologiques importantes)
- 4 de type 1 et 2



Des ressources en eau à protéger tant qualitativement que quantitativement

Le territoire est constitué de 3 bassins versants principaux :

- le Bassin versant du Célé (Lot), géré par le Syndicat Mixte du Bassin de la Rance et du Célé
- le Bassin versant de l'Aveyron (Aveyron), géré la le Syndicat Intercommunal des vallées de l'Aveyron et de l'Alzou
- le Bassin versant du Viaur (Aveyron), géré par le Syndicat Mixte du Bassin du Viaur

Principales dégradations, impacts sur les milieux, usages et programmes d'actions:

- **La rivière Célé et ses affluents** connaissent des pics de pollution bactériologique chroniques, liés à des rejets humains et animaux mal traités et qui peuvent être préjudiciables à la production d'eau potable, aux pratiques de loisirs aquatiques (baignade, pêche, canoë...) ou à l'abreuvement du bétail. Afin de remédier à ces dysfonctionnements, le Syndicat Mixte est en cours d'élaboration d'un Plan d'Action Territorial (PAT) répondant aux objectifs du SDAGE Adour-Garonne : le bassin du Célé est classé prioritaire au titre de l'enjeu baignade. Ce territoire fait également l'objet d'un classement en zone prioritaire dans le cadre du programme de mesures issu de la Directive Cadre Européenne sur l'Eau, au titre de la lutte contre les pollutions liées à l'élevage.

Le PAT du Bassin du Célé fait suite à une démarche engagée en 2001 par l'élaboration d'un CTE collectif qui a abouti à la mise en œuvre d'un projet agricole ambitieux. Ce programme agricole s'est déroulé sur deux exercices (2005-2006) et a permis de sensibiliser près de 200 agriculteurs, parmi lesquels 53 se sont engagés à réaliser plus de 1 720 000€ d'investissements. Le PAT Célé s'appuie sur une animation locale comprenant notamment des actions de sensibilisation et de formation des exploitants agricoles et des conseillers des organisations professionnelles agricoles. Il reposera sur la mise en œuvre des Mesures Agro-environnementales territorialisées (dispositif 214 I du PDRH) pour accompagner le changement des pratiques agricoles des exploitants ayant des parcelles sur des zones à enjeu pour l'alimentation en eau potable ou la baignade.

- **La rivière Aveyron et son affluent, l'Alzou** présentent un déficit considérable d'entretien dû principalement à des contraintes d'accessibilité à la rivière rencontrés sur la majorité du parcours (secteurs de gorges) et accentuant le phénomène d'abandon progressif de la ripisylve. De graves problèmes d'instabilité de berges ont été notés sur certains secteurs ou la végétation se limite à un simple alignement de peupliers, avec de larges interstices privés de toute végétation arbustive ou arborescente. Ces dernières années, un nombre considérable d'aménagements de protection de berge ont été mis en place par le Syndicat de gestion de ces vallées avec comme objectif de :
 - Maintenir les capacités hydrauliques de la rivière en favorisant les écoulements (réduction des phénomènes de crues très importants sur le secteur de Villefranche de Rouergue et prévention contre les inondations),
 - Prévenir les risques d'érosions lorsque ces dernières sont dommageables pour le foncier attenant,

- Sauvegarder et mettre en valeur le patrimoine biologique, paysager et touristique,
 - Préserver la qualité de l'eau en permettant une bonne auto-épuration
- **La rivière Viaur** : Le paramètre déclassant la qualité des cours d'eau du Bassin Versant du Viaur est le paramètre Nitrate. Il témoigne d'une pollution essentiellement diffuse d'origine agricole (fuite des nitrates des sols cultivés par lessivage). Les efforts engagés par la profession, à travers le programme agricole Agri Viaur menée sur l'ensemble du bassin versant sont donc tout à fait appropriés aux problématiques du territoire et doivent être poursuivis voir renforcés dans l'objectif de réduire ce taux de nitrates présents dans les eaux.
- Les thèmes d'action du programme sont les suivants :
- Agronomie : Formations et suivis agronomiques ; Pratiques de fertilisation (démonstrations, rencontres coin de champ, utilisation d'outils de mesure, fiches techniques...)
 - Bâtiments d'Élevage : Animations sur le traitement des eaux blanches ; La gestion collective des effluents d'élevage ; Acquisition de références sur le traitement des eaux blanches et des jus de silo.

Tableau synthétique des caractéristiques socio-économiques du territoire en Annexe 2

Les structures de développement du territoire

Le territoire est animé par les structures de développement suivantes :

- le GAL Quercy Rouergue (**cf. Schéma de fonctionnement du GAL en Annexe 3**)
- le Pays Rouergue Occidental (et son Conseil de Développement)
- le Pays Est Quercy (et son Conseil de Développement)
- le Comité de Liaison et de Suivi des Pays Est Quercy et Rouergue Occidental

Le GAL Quercy Rouergue a été créé en septembre 2002, afin de gérer le programme Leader+ à l'échelle du territoire constitué par les 3 bassins de vie de Decazeville, Villefranche de Rouergue et Figeac, ce qui se traduit concrètement par les activités suivantes :

- Coordonner, animer et communiquer sur le programme Leader
- Appuyer techniquement les porteurs de projets de l'émergence à la réalisation du projet
- Programmer des projets éligibles à une aide Leader
- Suivre les réalisations effectives
- Evaluer les projets et le programme dans son ensemble

Structuré sous la forme d'une association loi 1901, il est animé par une équipe technique et piloté par un Bureau, une Assemblée Générale et un Comité de Programmation. Ce dernier, regroupait sur la période 2000-2006 24 membres dont la moitié d'élus locaux (représentants des communautés de communes et communes) et la moitié d'acteurs socio-économiques du territoire des secteurs artisanaux, industriels, agricoles, touristiques, sociaux, culturels et éducatifs.

Les Pays Est Quercy et Rouergue Occidental ont été créés sous forme associative loi 1901. Ces associations sont gérées pour chacune d'entre elles par un Bureau, une Assemblée Générale et un Comité Territorial de Pilotage. Ce dispositif de pilotage et de concertation permet d'associer étroitement l'ensemble des partenaires institutionnels co-financeurs de la démarche engagée localement. Ce comité (composé des membres du Pays, Conseil général, Conseil Régional, Etat et représentants du Conseil de Développement) a pour rôle de :

- Favoriser la concertation entre les différents partenaires institutionnels concernés
- Piloter, proposer et préparer le contenu de chacune des étapes de mise en oeuvre du Contrat de Pays
- Suivre périodiquement l'état d'avancement des réflexions et de veiller à la cohérence des réflexions préparatoires à la définition des programmes d'actions
- Identifier et proposer les projets aux co-financeurs.

Chacun des Pays a également créé un **Conseil de développement** (**cf. Fiche de présentation en Annexe 4**), dont l'activité repose sur des commissions thématiques auxquelles participent les forces vives du territoire et ayant pour rôle d'être force de proposition auprès des représentants socio-professionnels du Conseil de Développement, eux-mêmes forces de proposition auprès des élus des 2 Pays.

Lors de l'arrêté définitif des deux périmètres en 2005, un dispositif de coopération entre les deux Pays a été mis en place, le « **Comité de Liaison et de Suivi des Pays Est Quercy et Rouergue Occidental** », avec les objectifs suivants :

- Assurer la concertation et la coordination des programmes d'actions communs aux deux Pays
- Assurer des missions d'études ou d'assistance technique dans ces différents domaines à la demande des deux Pays
- Etre saisi pour avis sur les projets relevant de ces thématiques communes

Les stratégies de développement locales et leur articulation sur la période 2000-2006

Issues de la charte initiale du projet de Pays Quercy Rouergue, les chartes des **Pays Est Quercy et Rouergue Occidental** sont quasi identiques. Elles sont organisées en 5 axes:

- Axe 1 : Agir sur l'emploi, l'économie et la formation
- Axe 2 : Préserver l'environnement et le cadre de vie
- Axe 3 : Affirmer l'identité culturelle et touristique
- Axe 4 : Renforcer l'attractivité du territoire
- Axe 5 : Amplifier la solidarité et organiser la cohésion du territoire

6 mesures des chartes relèvent du dispositif partenarial inter-Pays :

- Accompagner les opportunités de développement des filières industrielles des Pays « Est Quercy » et « Rouergue Occidental »
- Articuler les besoins du tissu économique et l'offre de formation
- Elaborer un schéma culturel sur l'ensemble du territoire
- Désenclaver les Pays « Rouergue Occidental » et « Est Quercy » et améliorer la mobilité interne
- Elaborer un schéma global des services publics et des services au public à l'échelle des Pays « Est Quercy » et « Rouergue Occidental » : services et équipement de transport, de formation, de santé, d'action sociale et sportifs
- Inciter la mise en réseau et la coordination des initiatives entre les acteurs du monde de l'insertion, prescripteurs et opérateurs d'insertion

Sur la période 2000-2006, la **stratégie du GAL** a porté sur la thématique de « l'Amélioration de la Qualité de vie en milieu rural ». Le plan de développement étant décliné en 7 fiches actions :

- Améliorer et organiser la mobilité des habitants à l'intérieur du territoire
- Encourager le déploiement des services de proximité sur le territoire du Pays
- Favoriser et soutenir les initiatives destinées à mutualiser ressources humaines et professionnelles
- Développer et améliorer l'accès au temps de travail, de culture et de l'engagement citoyen
- Initier une offre de formation innovante au service de la mutualisation des ressources, de la qualité de vie et de la citoyenneté active
- Encourager le réflexe de solidarité et de coopération entre les acteurs sociaux, culturels et économiques
- Conforter la cohésion sociale et la compréhension mutuelle par la communication et le dialogue.

Bien qu'intimement liées du fait de leur conception commune dans le cadre de la préfiguration du Pays Quercy Rouergue, les stratégies des 2 Pays constitués et du GAL ont été mises en oeuvre dans des calendriers différents. La période de « transition » a retardé la mise en place des Pays et en conséquence les possibilités de collaboration effective. Le GAL et les Pays ont cependant veillé à la complémentarité de leurs interventions à travers des critères partagés de choix des projets.

L'articulation « opérationnelle » dans le cadre de Leader+

L'articulation entre le GAL et les Pays s'est également faite de manière opérationnelle :

- Mutualisation de ressources humaines et matérielles avec le Pays Est Quercy (partage de mêmes locaux pendant plusieurs années, mise à disposition de chargés de mission...)
- Participation des Pays au Comité Technique du GAL
- Participation d'élus au GAL siégeant aussi dans les Pays (même chose pour les représentants des Conseils de Développement)
- Travail en commun de manière informelle en fonction des dossiers
- Participation des Pays à la phase méthodologique de mise en oeuvre du dispositif d'évaluation

Des échanges fréquents GAL/Pays ont eu lieu au cas par cas, sans toujours faire l'objet de réunions formelles. Toutefois sur le territoire, suite à différentes réunions menées dans le cadre de la réalisation de l'évaluation finale du programme Leader+, il est apparu que chacune des structures semble aujourd'hui avoir acquis aux yeux des acteurs locaux (élus, partenaires, porteurs de projets) une légitimité en terme d'action, même si la lisibilité du rôle et des responsabilités respectifs restent à améliorer pour la future génération de programme.

Les perspectives 2007-2013

Dans le cadre du futur programme Leader, il s'agira en matière d'articulation de répondre au mieux aux constats et préconisations formulées dans le cadre de l'évaluation finale du programme précédent. Les enjeux en terme d'articulation pour le GAL et les Pays sont les suivants :

- Améliorer la lisibilité des politiques de développement aux yeux des acteurs locaux
- Renforcer l'efficacité de l'action menée au service du territoire Quercy Rouergue autour d'une stratégie de développement commune
- Optimiser la mobilisation des acteurs et des ressources au service du projet du territoire en concevant un programme Leader qui vienne en appui des politiques de développement mises en œuvre par les Pays

Le bilan des Contrats de Pays

La procédure « Contrat de Pays » menée sur la période 2000-2006 en Midi-Pyrénées a permis de mettre en œuvre une programmation par anticipation à l'échelle du Pays Quercy Rouergue entre 2002 et 2004. Pour les deux Pays constitués, les principales réalisations ne datent que de 2005.

▪ Pays Est Quercy

Le Contrat de Pays Est Quercy a été signé en février 2005 et le Territoire prépare actuellement la convention territoriale pour la période 2007-2013. Durant trois années, l'Association pour le Développement du Pays Est Quercy a engagé plusieurs démarches dans différents domaines :

- Schéma territorial des infrastructures économiques (en partenariat avec le Pays Rouergue Occidental)
- Projet culturel de territoire (en partenariat avec le Pays Rouergue Occidental)
- Diagnostic stratégique « Habitat et cadre de vie »
- Schéma d'organisation territoriale de l'économie touristique
- Projet de Réseau Santé Globale (en cours)
- Mise en place d'un service de proximité aux TPE
- Pôle d'Excellence Rurale « Pays Est Quercy, territoire d'excellence culturelle »

Les 6 programmations du Pays Est Quercy (2005-2006-2007) ont permis le financement de 149 dossiers, représentant un coût total de 40 160 236€.

Le volet économique a largement bénéficié des crédits « territorialisés » dans le cadre d'aménagement de zones d'activités par exemple (Figeac-Cambes, Latronquière).

Les interventions culturelles ont été aussi très nombreuses à travers des aides aux équipements (Figeac, Bagnac-sur-Célé, Leyme, Théminettes) ou encore aux manifestations (festivals, animations patrimoine.)

Enfin, le troisième secteur le plus aidé dans le cadre des politiques territoriales concerne le développement de services (crèches à Labathude, Figeac, Cardaillac, multiples ruraux) et la création de logements publics.

Répartition des programmations par axe :

Axe	Intitulé	Nombre de dossiers	Coût total
Axe 1	Agir sur l'emploi, l'économie et la formation	18	7 660 357 €
Axe 2	Préserver l'environnement et le cadre de vie	26	3 909 478 €
Axe 3	Affirmer l'identité culturelle et touristique	29	10 679 697 €
Axe 4	Renforcer l'attractivité du territoire	48	8 249 372 €
Axe 5	Amplifier la solidarité et organiser la cohésion du territoire	10	8 584 358 €
	Programmation culture au titre du schéma de développement culturel	18	333 674 €.
TOTAL		149	40 160 236 €

▪ Pays Rouergue Occidental

Le Contrat de Pays Rouergue Occidental a été signé en janvier 2005 et l'équipe technique s'est mise en place en mai 2005. Comme son homologue lotois, le Pays Rouergue Occidental s'est engagé dans plusieurs réflexions stratégiques :

- Schéma territorial des infrastructures économiques (en partenariat avec le Pays Est Quercy)
- Projet culturel de territoire (en partenariat avec le Pays Est Quercy)
- Diagnostic stratégique « Habitat et cadre de vie »
- Pôle d'Excellence Rurale autour de l'élevage (« De l'excellence de l'élevage au développement durable du territoire Ouest Aveyronnais ») et du tourisme (« Viaur Aveyron rivière sauvage »)
- Etude sur la mobilité des personnes dépendantes (appel à projet Economie Solidaire du Conseil Régional)
- Etat des lieux tourisme qui a donné lieu à la création d'outils communs entre Offices de Tourisme (document d'appel, dépliant d'accueil, outil de gestion de l'évènementiel...)
- Travail de recensement des services publics et au public
- Projet d'Intérêt Général

Les 6 programmations du Pays Rouergue Occidental (2005-2006-2007) ont permis le financement de 157 dossiers, représentant un coût total de 55 212 990€, parmi lesquels de plusieurs projets d'espaces publics, d'équipements touristiques, culturels et sportifs ainsi que des logements. Peu de dossiers économiques ont été aidés mais les montants engagés ont été importants, notamment du fait de l'aménagement des zones d'activités.

Répartition des programmations par axe :

Axe	Intitulé	Nombre de dossiers	Coût total
Axe 1	Agir sur l'emploi, l'économie et la formation	20	18 984 681 €
Axe 2	Préserver l'environnement et le cadre de vie	43	8 967 451 €
Axe 3	Affirmer l'identité culturelle et touristique	31	7 416 218 €
Axe 4	Renforcer l'attractivité du territoire	57	19 604 179 €
Axe 5	Amplifier la solidarité et organiser la cohésion du territoire	1	33 452 €
	Programmation culture au titre du schéma de développement culturel	5	207 009 €
TOTAL		157	55 212 990 €

Le bilan du programme Leader+ Quercy Rouergue

Le GAL Quercy Rouergue a débuté son programme en mai 2003, plus tardivement que la plupart des autres GAL français. Il a néanmoins pu rattraper son retard, et son bon fonctionnement a justifié son inscription parmi les 45 GAL français invités à faire une demande de dotation complémentaire en janvier 2007. Au 31 décembre 2007, le taux de programmation de l'enveloppe de 1 503 874€ attribuée sur le Volet 1 s'élève à 97%. Si l'on ajoute à cela les opérations d'animation et de gestion qui seront programmées en 2008, l'intégralité de l'enveloppe attribuée au territoire aura été consommée. Le bilan global du programme est satisfaisant : 137 dossiers programmés représentant un coût total de 3 590 645 euros et un montant de 1 454 883 euros de fonds européens FEOGA O alloués, soit un taux moyen d'intervention de 41%.

Caractéristiques des opérations soutenues :

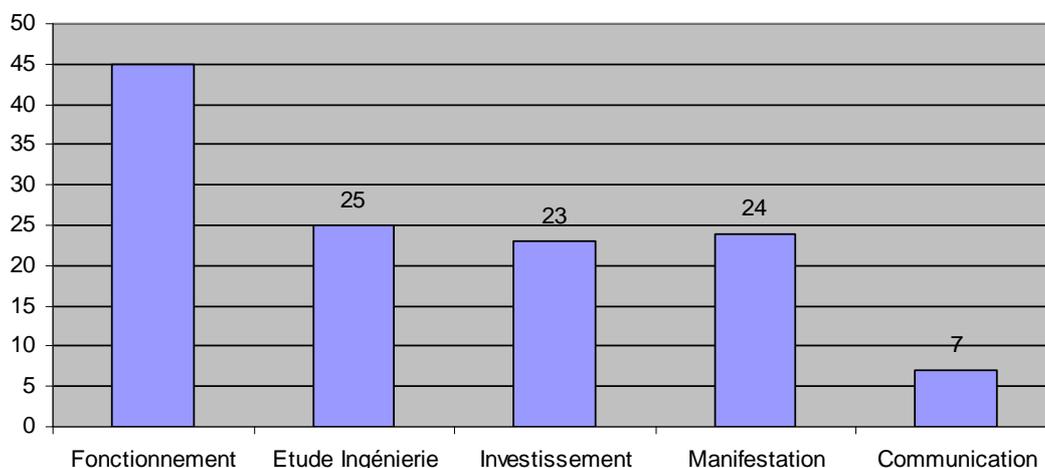
La synthèse de l'évaluation finale du programme Leader+ est jointe en Annexe 5.

(L'ensemble des données présentées ci-après est issu de PRESAGE)

- Un soutien important aux opérations de fonctionnement

Conformément à la vocation du programme Leader+, le GAL Quercy Rouergue a financé une majorité de projets faisant l'objet de dépenses immatérielles (36% de Fonctionnement, 20% d'Etudes et Ingénierie, 25% de Manifestation-Communication). Les opérations d'investissements ne représentent que 19% des projets financés et les dépenses portent sur du petit matériel : Mise en place d'une billetterie informatisée (achat de matériel informatique et logiciel), Développement d'un service de prêt de mobylettes et vélos (achat de scooters, casques), Création d'un studio audio vidéo numérique (achat de matériel d'enregistrement)...

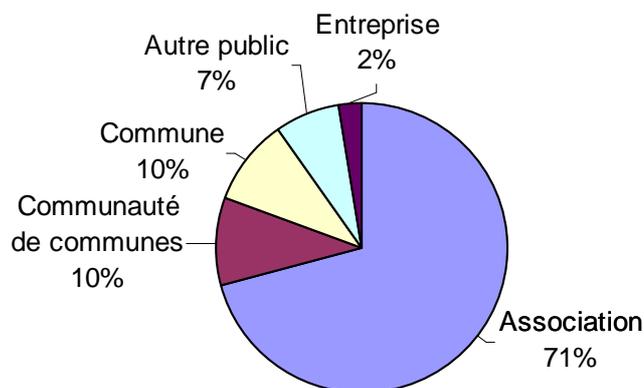
Nombre d'opérations de chaque type (action 1 à 7)



- Des associations très largement bénéficiaires du programme

Les maîtres d'ouvrage associatifs sont majoritaires sur la période 2000-2006. Ce taux s'explique par l'objet même et la stratégie générale du programme Leader+ très transversal, ouvert aux « petites opérations » notamment immatérielles.

Répartition du nombre d'opérations par type de maîtres d'ouvrage



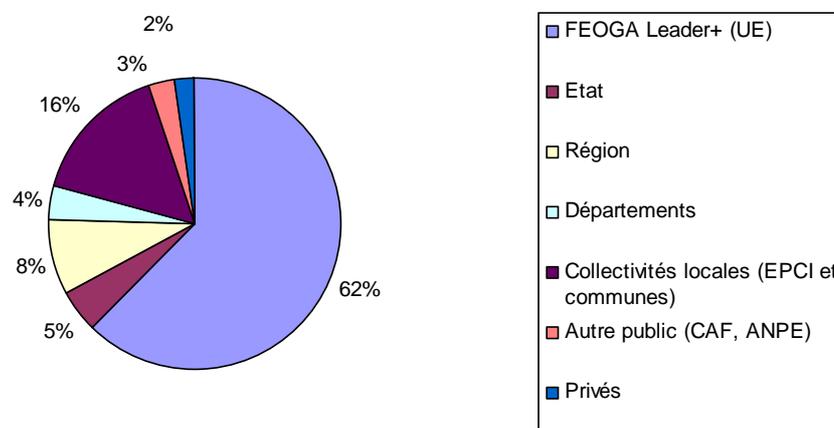
- Un réel effet levier financier du programme

L'effet levier (défini comme étant la capacité à mobiliser d'autres sources de financement publiques et/ou privées) du programme peut être apprécié en calculant la somme totale mobilisée pour chaque euro de subvention FEOGA alloué.

	Actions 1 à 10	
	Prévu au 31/12/2007 dans la maquette	Programmé au 31/12/2007
Montant total	3 136 345	3 590 644,73
Montant UE	1 503 874	1 454 882,75
Effet levier	2,09	2,47

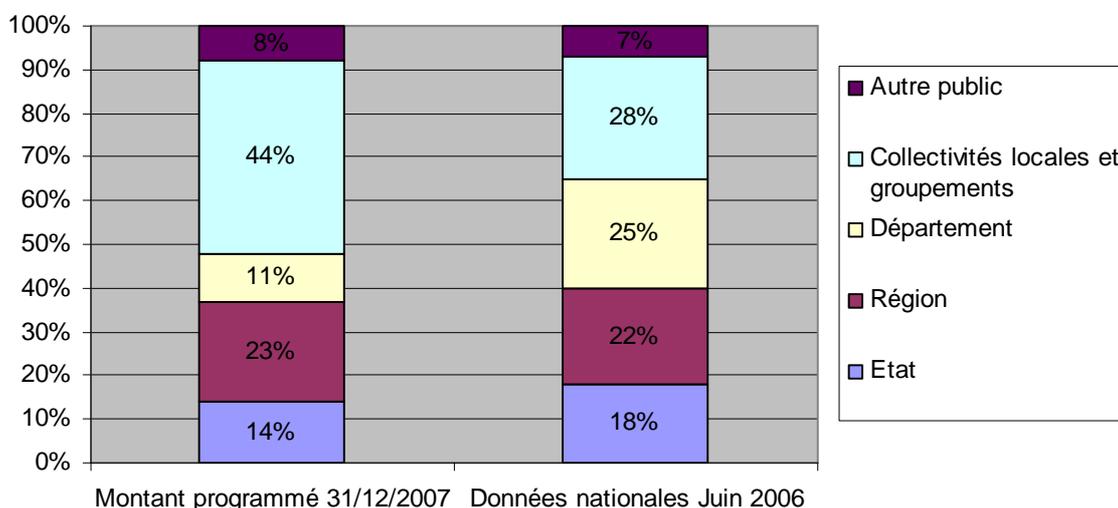
Avec 2,47€, l'effet levier est supérieur aux prévisions. Par comparaison, l'évaluation finale du programme Leader+ en France indique un effet levier compris, selon les GAL, entre 1,1 et 4 pour le thème fédérateur « amélioration de la qualité de vie en milieu rural ». Au regard de ces données, le GAL Quercy Rouergue se positionne dans la moyenne supérieure pour l'effet levier financier, ce qui est satisfaisant.

Une analyse plus fine des cofinancements permet de détailler cet effet levier :



Le détail des financements publics met en lumière une forte mobilisation des collectivités locales. La comparaison de la répartition des dépenses publiques nationales entre les données Quercy Rouergue et les données nationales (source : Séminaire Etat Région Département des 29 et 30 juin 2006 sur la préparation des nouveaux programmes 2007-2013) confirme la forte mobilisation des collectivités et autres publics pour le GAL Quercy Rouergue (16% de plus qu'au niveau national).

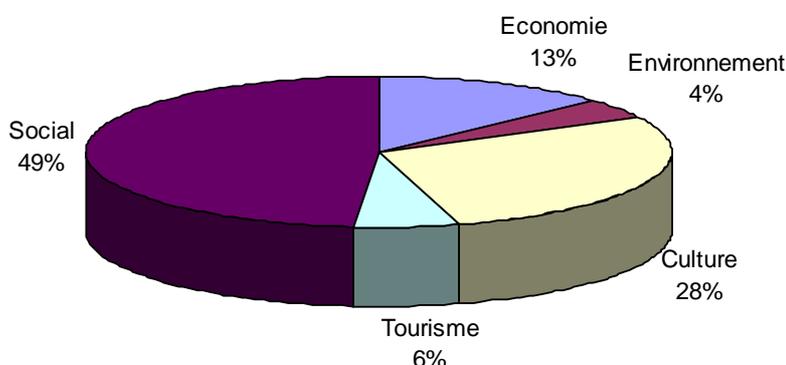
Répartition des dépenses publiques nationales Comparaison des données Quercy Rouergue et données nationales



- Un soutien important aux projets socio-culturels

A travers le programme Leader+, le GAL a consacré 77% de son intervention à des projets relevant du domaine socio-culturel, ce qui est cohérent avec le thème fédérateur et les objectifs qu'il s'était fixé.

Typologie des projets par domaine



Le Bilan du programme Leader+ vu par les acteurs :

Au-delà de son caractère obligatoire, les questions du suivi et de l'évaluation du programme Leader+ ont été appréhendées sur le territoire comme l'opportunité d'instituer un mode de fonctionnement participatif innovant entre le GAL, les porteurs de projets et les acteurs locaux. C'est pourquoi, le GAL a souhaité placer l'évaluation au cœur de son action en s'appuyant sur un dispositif d'évaluation en continu organisé autour de temps forts : une évaluation mi-parcours, une évaluation finale et des bilans évaluatifs annuels.

Dans le cadre de l'évaluation finale du programme, 4 réunions géographiques ont eu lieu sur le territoire, auxquelles étaient conviés élus, socio-professionnels, membres du GAL, des Conseils de Développement des Pays et porteurs de projets. De l'ordre de 110 participants ont ainsi eu l'occasion de se prononcer sur le programme Leader, ses impacts et effets pour le territoire.

Le tableau suivant résume les principales réussites et points à améliorer cités lors de ces rencontres :

Les 4 réussites principales	Les 4 points à améliorer
<ol style="list-style-type: none"> 1. <u>L'ingénierie</u> mise à la disposition du territoire sous forme d'ingénierie technique et financière, d'animation, de lieu de débat et de réflexion autour du développement territorial... 2. <u>L'efficacité du soutien technique</u> apporté par le GAL qui a permis d'améliorer la qualité des projets 3. <u>La mise en réseau</u> d'acteurs et de partenaires qu'a engendré ce programme et qui a permis l'échange d'expériences 4. <u>L'expérimentation de projets</u> qui ne trouvent pas leur place dans les dispositifs plus classiques, en particulier les projets culturels, la richesse des thématiques soutenues par le programme, le champ ouvert à la créativité 	<ol style="list-style-type: none"> 1. La <u>lisibilité</u> du programme qui reste difficile d'accès et manque de relais sur le territoire 2. La <u>visibilité</u> de l'action du programme, des projets accompagnés, des expériences... 3. La <u>pérennisation</u> des projets qui n'est pas suffisamment accompagnée par le programme 4. L'<u>articulation</u> de l'action du GAL et de celle des Pays

La méthodologie et implication des acteurs dans l'élaboration de la candidature

La méthodologie de travail adoptée par le GAL Quercy Rouergue a été dictée :

- d'une part, par le contenu attendu de la candidature :

- Réalisation d'un diagnostic partagé qui permettra de conclure sur les forces et faiblesses su territoire
- Définition de la stratégie du programme Leader qui fixera les priorités du programme et sa valeur ajoutée par rapport aux autres politiques locales de développement
- Elaboration du plan de développement pour mettre en œuvre cette stratégie.

- d'autre part, par la volonté d'associer les forces vives du territoire à chacune des étapes de l'élaboration pour définir le cadre d'intervention le plus adapté aux enjeux et aux attentes des acteurs du Quercy Rouergue

Le processus d'élaboration de la candidature a ainsi été mené de la façon suivante :

Définition du cadre méthodologique de la préparation de la candidature

Identification des groupes de travail et instances de validation
Etapes de l'élaboration de la candidature
Calendrier de travail

Données techniques

Documents de base :
Chartes Pays, Etudes et schémas territoriaux, données statistiques

Dynamiques et expériences sur le territoire Quercy Rouergue

Bilan des actions menées sur le territoire (Leader+, Pays, principaux acteurs locaux) et identification des futurs projets

Etat des lieux par thématique (= axes FEADER)

Equipe Projet Candidature

Composée des techniciens GAL et Pays

Validation du cadre méthodologique et des premiers éléments de l'état des lieux

COMITE DE PILOTAGE 1 :
27 Juin 2007

Elaboration du diagnostic partagé de territoire via une analyse AFOM par thème :

- Agriculture et environnement
- Economie rurale et qualité de vie

GROUPES DE TRAVAIL THEMATIQUES :

- Groupe 1 : 11 Septembre 07
- Groupe 2 : 18 Septembre 07

Synthèse des AFOM thématiques, Elaboration d'une matrice globale territoriale et identification des enjeux

GROUPES DE TRAVAIL THEMATIQUES

- 1+2 : 2 Octobre 2007

Animation Territoriale par l'Equipe Projet Candidature

Perception des acteurs locaux

Recueillie via une animation participative (de type MétaPlan) qui a permis d'apporter une vision dynamique et hiérarchisée des priorités pour le territoire

Environ 80 participants parmi lesquels des élus – des socio-professionnels. – des associations

Diagnostic partagé prospectif

Sous forme de matrice AFOM avec comme entrées :
Vie locale / Economie Rurale / Agriculture, agro-alimentaire, sylviculture / Environnement, utilisation de l'espace

Enjeux

3 enjeux thématiques et 1 enjeu transversal

Validation du diagnostic, des enjeux et de l'architecture du futur programme

COMITE DE PILOTAGE 2 :
26 Novembre 2007

Traduction des enjeux en Objectifs stratégiques et opérationnels

Croisement avec les autres politiques locales (Pays et Collectivités), les mesures du FFADFR

Table ronde Communautés de communes et Pays :

17 décembre 2007

Animation Territoriale par l'Equipe Projet Candidature

Elaboration des fiches actions du plan de développement en partenariat avec les acteurs du territoire référents sur les actions ciblées :

- Favoriser le maintien, le retour et l'établissement des jeunes
- Encourager et faciliter l'accueil de nouveaux arrivants
- Accompagner l'évolution du métier d'agriculteur et assurer sa pérennité
 - Fédérer les acteurs économiques du territoire
- Proposer une offre de services équitable coordonnée et pérenne

Tables rondes par dispositif :

- 18 décembre 2007
- 8 janvier 2008
- 10 janvier 2008
- 8 janvier 2008
- 11 janvier 2008

Partenariats techniques (Conseil Régional, Conseils Généraux, communautés de communes, institutionnels, associations...)

Plan de Développement et modalités de pilotage du programme

Echanges avec les co-financeurs

Validation du dossier de candidature Leader Quercy Rouergue

COMITE DE PILOTAGE 3 :
4 Février 2008

Les instances de suivi et d'élaboration de la candidature

L'élaboration de la candidature a été placée sous le signe de l'échange et du partenariat, non seulement avec les Pays et leurs Conseils de Développement, mais également avec l'ensemble des partenaires techniques et institutionnels du territoire.

- **Organisation technique** : Mise en place d'une équipe projet chargée de la coordination technique et de la rédaction la candidature (composée des techniciens du GAL et des deux Pays).
- **Organisation du pilotage** : Mise en place d'un « comité de pilotage candidature » de 10 personnes chargé de valider pas à pas les travaux de la candidature : validation du diagnostic, validation de la stratégie, validation de la candidature finale.
Afin de renforcer et de poursuivre la dynamique de partenariat public/privé engagée dans le programme Leader+, ce comité était constitué pour moitié d'élus (2 représentants du Pays Est Quercy, 2 représentants du Pays Rouergue Occidental, et 1 membre élu du GAL) et pour moitié de socio-professionnels (2 représentants du Conseil de développement du Pays Est Quercy, 2 représentants du Conseil de Développement du Pays Rouergue Occidental, et 1 membre socio-professionnel du GAL). **(Cf Liste des membres du Comité de Pilotage en Annexe 6)**.
- **Organisation de la concertation** : Mise en place de différents groupes et temps de réflexion avec les élus du Pays, les membres du GAL, les membres des Conseils de Développement des Pays Est Quercy et Rouergue Occidental, les socio-professionnels et associatifs, les communautés de communes (élus et techniciens), les partenaires institutionnels (Etat, Région, Département) ont été organisés tout au long du processus de préparation de la candidature **(Cf. Liste des participants aux différentes réunions en Annexe 7)** :

- * 3 réunions de « groupes de travail thématiques » relatives à l'élaboration du diagnostic partagé ont réunis plus de 80 participants tous secteurs confondus.

- * 5 tables rondes organisées pour la définition du plan de développement ont quant à elle réuni une trentaine de participants : communautés de communes, conseils généraux, pays, consulaires, associatifs, socio-professionnels.

- * Des rencontres individuelles avec les partenaires du GAL .

- * La mise en place d'un blog (www.leader-quercyroergue.com) dont

la mise à jour régulière a permis aux acteurs du territoire de suivre pas à pas l'état d'avancement de la candidature (mise en ligne des documents de références, des comptes-rendus de réunion, d'articles...).



Le diagnostic partagé du territoire

La première étape de l'élaboration de la candidature a consisté à établir un diagnostic de territoire qui ne soit pas simplement une compilation de données statistiques ou une photographie à un instant t mais qui permette d'apporter une vision dynamique, prospective et hiérarchisée des priorités à traiter à travers le futur programme Leader.

Pour cela, les acteurs du territoire ont été associés à 3 rencontres (dîtes « groupes de travail thématiques ») dont les débats ont été menés à travers un cadre d'analyse AFOM (« Atouts, Faiblesses, Opportunités, Menaces ») selon une méthode d'animation participative de type « Méta-plan », combinant expression écrite et orale, et permettant à tous les participants de faire part de leurs idées et de les pondérer en fonction du degré d'adhésion de chacun aux idées formulées par d'autres.

Ainsi, les idées émises lors de deux premières réunions thématiques ont été synthétisées et réorganisées dans 4 tableaux AFOM portant sur 4 grands thèmes :

- la vie locale (démographie, services à la population, formation, culture)
- l'économie rurale
- l'agriculture, l'agroalimentaire, la sylviculture et la filière bois
- l'environnement et l'utilisation de l'espace

Les tableaux suivants présentent les perceptions des acteurs, hiérarchisées en fonction des éléments particulièrement mis en exergue par les participants aux différentes réunions.

La pondération a été effectuée par les acteurs eux-mêmes, qui à l'issue de chaque réunion ont eu la possibilité de prioriser les idées qui leur semblaient les plus pertinentes au regard des caractéristiques Leader.



VIE LOCALE

ATOUTS	Poids	FAIBLESSES	Poids
<ul style="list-style-type: none"> * La qualité de vie, la qualité des paysages et du patrimoine architectural et culturel, la tradition gastronomique * Le dynamisme culturel et le dynamisme associatif * L'arrivée de nouvelles populations avec une autre culture et en demande de nouveaux services * La politique petite enfance en cours de développement qui permet de favoriser l'accueil des familles * Les nombreuses initiatives pour la mobilité * La structuration et la mise en réseau en cours des acteurs de l'emploi et de la formation 	<ul style="list-style-type: none"> ● ● ● ● ● ● ● 	<ul style="list-style-type: none"> * L'insuffisance des services de santé, des services petite enfance dans certaines zones du territoire et le manque général de coordination entre les services et entre pôles urbains * Des moyens de transports insuffisants entraînant des problèmes de mobilité pour les jeunes et les personnes âgées en particulier * Des initiatives culturelles difficiles à pérenniser et un manque de coordination entre les acteurs culturels * Le manque de structures d'accueil pour les personnes âgées * Le vieillissement de la population, le départ des jeunes et le manque d'initiatives en faveur des jeunes 	<ul style="list-style-type: none"> ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ●
OPPORTUNITÉS	POIDS	MENACES	Poids
<ul style="list-style-type: none"> * Favoriser l'emploi des jeunes et développer une offre de service qui leur soit adaptée (accompagnement, hébergement...) * Faire de la culture un facteur d'attractivité et un levier économique * Renforcer la gestion de l'habitat/de l'urbanisme et du foncier en vue de favoriser l'accueil d'actifs et de développer des structures pour personnes âgées * Encourager l'accueil de nouvelles populations par le développement de services adaptés 	<ul style="list-style-type: none"> ● ● ● ● ● ● ● ● ● 	<ul style="list-style-type: none"> * Poursuite du vieillissement de la population et exode des jeunes, disparition de la vie dans certaines parties du territoire (des zones qui se vident) * Perte de services, de compétences, de savoir-faire artisanaux * Appauvrissement des activités sociales et culturelles * Essoufflement du bénévolat dans l'engagement durable * Renforcement des inégalités entre les différentes parties du territoire vis-à-vis de l'accès aux services de santé 	<ul style="list-style-type: none"> ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ●

ECONOMIE RURALE

ATOUTS	Poids	FAIBLESSES	Poids
<ul style="list-style-type: none"> * Un fort potentiel touristique, une forte demande en produits agro-touristiques et un étalement de la saison * Un bon tissu d'artisan et de TPE bien diversifié avec des micro entreprises novatrices * Un bon maillage des OTSI à l'échelle des deux pays et des dynamiques engagées pour qualifier l'accueil touristique 	<ul style="list-style-type: none"> ● ● ● ● ● ● 	<ul style="list-style-type: none"> * Une pénurie de main d'oeuvre en particulier dans certains secteurs en tension (bâtiment, soins infirmiers...) et une difficulté des entreprises à recruter * Une offre touristique à améliorer en termes de capacité et qualité de l'accueil, de valorisation du patrimoine, de promotion commune et d'adaptation au nouveau contexte (périodes de fréquentation) * Un agro-tourisme peu développé (faibles capacités d'accueil, besoins de nouvelles compétences et de nouvelles organisations) * L'existence de « zones blanches » en termes d'artisanat * Les difficultés de transmission/reprise d'entreprises * Un effet « mono-industrie mécanique » préjudiciable pour les jeunes qui ne trouvent pas de débouchés sur le territoire dans d'autres secteurs * Un enclavement du territoire 	<ul style="list-style-type: none"> ● ● ● ● ● ● ● ●
OPPORTUNITÉS	Poids	MENACES	Poids
<ul style="list-style-type: none"> * Utiliser le tourisme comme vecteur d'attractivité de nouvelles populations actives (fidéliser la clientèle, renforcer les démarches qualité, profiter de la forte demande de randonnées) * Créer de nouvelles activités économiques en milieu rural en développant le réseau de pépinières * Encourager de nouvelles formes d'emplois et de partage des compétences (en particulier pour les TPE) * S'appuyer sur les porteurs d'initiatives économiques, sociales et culturelles 	<ul style="list-style-type: none"> ● ● ● ● ● ● ● ● 	<ul style="list-style-type: none"> * Disparition progressive des artisans dans les communes rurales, des commerces ruraux et des petites entreprises * Un risque de disparition des activités induites par l'agriculture (ex : industries agro-alimentaires) entraînant un déséquilibre de l'économie locale 	<ul style="list-style-type: none"> ● ● ● ● ●

AGRICULTURE / AGROALIMENTAIRE –SYLVICULTURE / FILIERE BOIS

ATOUPS	Poids	FAIBLESSES	Poids
<ul style="list-style-type: none"> * Le lien et la complémentarité agriculture agroalimentaire avec une proximité des lieux de production-transformation * Le potentiel de développement de la filière bois et en particulier bois énergie (potentiel forestier, développement des chaudières collectives, réflexions en cours sur la filière) * Une densité importante d'agriculteurs avec une tendance au rajeunissement et l'émergence de nouvelles formes d'exploitation collectives * Des filières et services agricoles bien structurés * Un appareil de formation performant * Une grande variété de systèmes de production 	<ul style="list-style-type: none"> ● ● ● ● ● ● ● ● ● 	<ul style="list-style-type: none"> * Un métier d'agriculteur peu attractif (astreinte, revenu, impact sur l'environnement), avec un taux de célibat élevé * Des difficultés pour l'installation des jeunes agriculteurs en particulier hors cadre familial, manque d'accompagnement des projets d'installation * Pas ou peu de reprises des entreprises agricoles * Peu d'agriculteurs bio, une filière bio peu développée * Une diversification vers des activités non agricoles peu développée * Une carence en systèmes d'organisations collectives * Peu de liens agriculteurs/consommateurs 	<ul style="list-style-type: none"> ● ● ● ● ● ● ● ● ● ●
OPPORTUNITÉS	Poids	MENACES	Poids
<ul style="list-style-type: none"> * Mettre en œuvre des solutions agro-environnementales en s'appuyant sur les outils de concertation (schémas, contrats, MAE...) * L'augmentation du prix des énergies fossiles qui va ouvrir la porte à d'autres filières énergétiques et notamment le bois-énergie et permettre la valorisation du potentiel forestier * Développer de nouvelles zones de dialogue pour réconcilier les agriculteurs avec la population * S'appuyer sur la demande des consommateurs pour affirmer les filières de qualité et développer les circuits courts * Valoriser le travail en cours sur les filières de production (ex : filière porcine sur Villefranche) pour créer de nouveaux réseaux de compétences mettant en valeur les filières de production en difficulté * S'appuyer sur l'appareil de formation existant pour développer des outils innovants : formation-développement, parcours sécurisés * S'intégrer dans le pôle de compétitivité agro-alimentaire régional * Développer de nouveaux usages des cultures traditionnelles (herbe : biomasse, chanvre : construction) 	<ul style="list-style-type: none"> ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● 	<ul style="list-style-type: none"> * Accentuation de la déprise agricole * Un déséquilibre coût/prix sur les produits agricoles avec des agriculteurs non payés au juste prix * Une quantité importante de SAU changeant d'orientation 	<ul style="list-style-type: none"> ● ● ●

ENVIRONNEMENT, UTILISATION DE L'ESPACE

ATOUTS		FAIBLESSES	
<ul style="list-style-type: none"> * Un contexte favorable à la mise en place de solutions agro environnementales (nombreuses démarches engagées, attitude favorable du monde agricole) * Des ressources en eau à préserver tant qualitativement que quantitativement 	● ● ●	<ul style="list-style-type: none"> * Un environnement qui se dégrade (de nombreuses zones inondables, des milieux naturels remarquables en régression), une fermeture des milieux en lien avec la déprise * Des ressources en eau de surface et souterraine fragiles (quantité et qualité) * Un manque de prospective territoriale concertée * Une concurrence sur le foncier 	● ● ● ● ●
OPPORTUNITÉS		MENACES	
<ul style="list-style-type: none"> * Reconquérir la qualité de l'eau par une gestion concertée * Sensibiliser à l'environnement * Anticiper les réglementations à venir et s'appuyer sur l'existence d'outils techniques (ex diagnostic agro-énergétiques) pour investir le domaine de l'efficacité énergétique en agriculture 	● ●	<ul style="list-style-type: none"> * Un manque d'entretien de certaines zones entraînant un manque d'entretien du territoire et une dégradation des paysages * Une dégradation rapide de la qualité et de la quantité d'eau * Un manque de cohésion sur la gestion du foncier bâti (dispersion de l'habitat) * Ne pas anticiper la gestion des contraintes environnementales et se retrouver ensuite confrontés à une réglementation plus dure * Une artificialisation des sols favorisant les inondations * Une perte identité culturelle et patrimoniale du fait du non respect architectural du bâti (ex : prolifération de mas provençaux) 	● ● ● ● ● ● ● ●

Des enjeux...

Au regard du diagnostic partagé, les principales faiblesses pour le Quercy Rouergue sont les suivantes :

- Un vieillissement de la population et notamment des chefs d'entreprises (agricoles, artisanales, commerces...)
- Des difficultés de transmission / reprise des entreprises
- Un essoufflement du bénévolat associatif
- Un exode des jeunes des zones rurales vers les pôles urbains
- Une pénurie de main d'œuvre et situation de plein emploi dans certaines zones
- Une offre de service hétérogène sur le territoire et inadaptée aux besoins des publics spécifiques en particulier des jeunes, et insuffisamment coordonnée
- Une pression foncière et environnementale grandissante
- Un secteur agricole en tension et un manque d'attractivité du métier
- Un manque d'échanges et de coopération entre acteurs du territoire

Le tissu socio-économique du territoire apparaît fragilisé et son déséquilibre menace la dynamique globale du territoire, phénomène déjà largement perceptible dans les zones les plus rurales.

La re-vitalisation et le maintien d'une population sur le Quercy Rouergue imposent la présence d'activités économiques et sociales, créatrices d'emploi. Cependant, la simple vision économique n'est pas suffisante, il faudra également mener des réflexions transversales qui permettront d'apporter aux habitants du territoire une qualité de vie adaptée aux besoins de chacun, et de susciter l'envie auprès des jeunes mais aussi des nouveaux arrivants de venir construire un projet de vie en Quercy Rouergue.

Partant du diagnostic partagé, étayé par les données techniques (statistiques) du territoire et en prenant en compte :

- les caractéristiques fondamentales du programme Leader,
- les stratégies respectives de la Région, des Départements et des Pays,
- la nécessaire cohérence avec les mesures du FEADER,
- les axes d'intervention des autres programmes européens (FSE, FEDER),

les acteurs du territoire ont retenu 3 enjeux principaux pour le futur programme Leader 2007-2013 :

Enjeu 1 : Faire du Quercy Rouergue une terre d'actifs

- Favoriser l'installation des jeunes (par l'emploi, le logement, les services, la vie sociale) en particulier dans le domaine agricole
- Encourager et faciliter l'accueil d'actifs
- Faciliter la reprise/transmission d'entreprises (agricoles, artisanales, commerce, industrie...)
- Accompagner la création d'activités et la structuration de filières autour des ressources locales (culture, tourisme, filière bois, nouveaux débouchés des produits agricoles)

Enjeu 2 : Mieux intégrer l'agriculture dans l'espace rural de demain

- Revaloriser le métier d'agriculteur
- Accompagner son évolution par la diversification vers des activités non-agricoles (agrotourisme, entretien du paysage, filière bois...)
- Valoriser et développer les initiatives autour des filières de production (agro-alimentaire, circuits courts, qualité)
- Mettre en œuvre des solutions agro-environnementales en s'appuyant sur des démarches concertées

Enjeu 3 : Offrir une qualité de vie pour tous en Quercy Rouergue

- Garantir un accès équitable aux services sur l'ensemble du territoire et pour tous les publics
- Renforcer la gestion des espaces en vue de favoriser le logement des jeunes et des actifs, mais aussi pour lutter contre la dégradation environnementale et paysagère.

Une autre dimension, plus transversale, est très largement ressortie des échanges et débats entre les participants aux différentes réunions : la nécessité, pour que cette présence d'emploi et d'activités au sens large soit adaptée au territoire et respectueuse de celui-ci, d'engager des concertations locales entre acteurs politiques, économiques, associatifs, institutionnels, de renforcer les collaborations et les démarches collectives.

Un quatrième enjeu, a ainsi été défini :

Enjeu transversal : S'organiser collectivement pour le développement du territoire

- Renforcer les collaborations entre collectivités, associations et socio-professionnels
- Encourager toutes les formes de mutualisation de moyens et de compétences
- Accompagner les démarches collectives

C'est sous cet angle, et du fait même de ses caractéristiques intrinsèques, que le programme Leader, pourrait apporter une valeur ajoutée à la mise en œuvre des 3 enjeux thématiques, en offrant aujourd'hui un espace d'innovation et d'expérimentation en matière d'organisation économique et sociale.

Ainsi, la priorité ciblée définie pour le programme Leader Quercy Rouergue 2007-2013 est :

« Le maintien et le développement des activités et de l'emploi par une démarche collective, partagée et durable »

...aux actions du programme

Au regard des enjeux et de la priorité ciblée définie, 5 actions ont été définies et constitueront l'ossature du plan de développement du futur programme Leader Quercy Rouergue :

Action 1 : Favoriser le maintien, le retour et l'installation des jeunes

Action 2 : Encourager et faciliter l'accueil de nouveaux actifs

Action 3 : Accompagner l'évolution du métier d'agriculteur en matière d'image, d'activités et de pratiques

Action 4 : Améliorer les conditions d'organisation collective des acteurs économiques, sociaux et associatifs

Action 5 : Proposer une offre de service favorable à l'établissement d'un projet de vie en Quercy Rouergue

2 actions complémentaires viendront appuyer la mise en œuvre de la stratégie Quercy Rouergue :

Action 6 : La coopération comme vecteur d'échange, de solidarité et de cohésion entre territoires

La mise en œuvre d'actions de coopération avec d'autres territoires français ou européens, permettra d'ouvrir le Quercy Rouergue sur d'autres expériences et d'autres pratiques qui lui permettront d'enrichir sa stratégie locale de développement. *L'aspect « coopération » fait l'objet d'une partie spécifique (Chapitre 1 – F) dans laquelle les motivations du territoire et les pistes de projets sont plus largement exposées.*

Action 7 : Animer, gérer et faire vivre le programme Leader 2007-2013

L'animation et la gestion du programme Leader feront appel à une ingénierie spécifique chargée de faire du programme un outil au service du développement du territoire et de l'innovation, véritable laboratoire d'expérience et levier de développement rural. *Les modalités de pilotage du projet sont plus amplement développées dans le Chapitre 3.*

Suite à la détermination de la priorité ciblée et des actions qui en découlent, l'équipe technique a élaboré un « projet » de plan de développement, qu'elle a présenté, discuté et affiné avec différents groupes de travail constitués d'acteurs locaux :

- Une première table ronde a permis de s'assurer de l'articulation de la stratégie Leader avec celle des communautés de communes et des Pays
- Quatre réunions thématiques ont permis de débattre, action par action, avec les partenaires techniques compétents sur chacune des thématiques (à titre d'exemple pour le thème agriculture étaient invités : les DDA, les Chambres d'Agricultures, les ADASEA, les lycées agricoles...) sur la pertinence des actions Leader et leur cohérence avec les projets en cours ou à venir sur le territoire.

La déclinaison concertée des actions en objectifs stratégiques et opérationnels a ainsi permis d'aboutir, pour le futur programme Leader Quercy Rouergue, à la stratégie suivante :

Le maintien et le développement des activités et de l'emploi par une démarche collective, partagée et durable

ACTIONS	<p style="text-align: center;"><u>Action 1</u></p> <p style="text-align: center;">Favoriser le maintien, le retour et l'installation des jeunes</p>	<p style="text-align: center;"><u>Action 2</u></p> <p style="text-align: center;">Encourager et faciliter l'accueil de nouveaux actifs</p>	<p style="text-align: center;"><u>Action 3</u></p> <p style="text-align: center;">Accompagner l'évolution du métier d'agriculteur en matière d'image, d'activités et de pratiques</p>	<p style="text-align: center;"><u>Action 4</u></p> <p style="text-align: center;">Améliorer les conditions d'organisation collective des acteurs économiques, sociaux et associatifs</p>	<p style="text-align: center;"><u>Action 5</u></p> <p style="text-align: center;">Proposer une offre de services favorable à l'établissement d'un projet de vie sur le Quercy Rouergue</p>
OBJECTIFS STRATEGIQUES	<p>Favoriser l'intégration des jeunes dans la vie du territoire (économique, sociale et culturelle)</p> <p>Développer leur appartenance et leur attachement au territoire</p>	<p>Susciter l'envie de venir s'installer et construire un projet de vie en Quercy Rouergue</p> <p>Favoriser les initiatives visant à accueillir, intégrer et accompagner les nouveaux arrivants dans leur installation (d'un point de vue professionnel et personnel)</p>	<p>Revaloriser l'image du métier d'agriculteur et de l'agriculture locale</p> <p>Valoriser les ressources locales (produits, savoir-faire, paysages...) à travers l'expérimentation de nouveaux débouchés et le développement de nouvelles activités</p>	<p>Inciter les acteurs économiques, sociaux et associatifs à mettre en place des outils collectifs et mutualisés pour répondre aux besoins en matière d'emploi, de maintien et de création d'activités</p>	<p>Assurer un niveau satisfaisant de l'offre en services essentiels à la population</p> <p>Accroître l'attractivité du territoire</p> <p>Favoriser la mise en place d'une gestion coordonnée des services à la population</p>
OBJECTIFS OPERATIONNELS	<p>Favoriser leur insertion économique en les rapprochant du milieu professionnel</p> <p>Proposer une offre de services intégrée, adaptée et accessible</p> <p>Soutenir les initiatives collectives visant à les faire participer à la vie locale et à les faire se sentir concernés par l'avenir du territoire</p>	<p>Organiser une promotion collective et multi-sectorielle des atouts et de l'offre de vie du territoire</p> <p>Améliorer l'accueil et faciliter l'installation des nouveaux arrivants, en particulier des migrants actifs, de façon concertée</p>	<p>Initier des démarches collectives visant à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - rapprocher le consommateur/citoyen des valeurs portées par l'agriculture du territoire - susciter des vocations auprès des jeunes <p>Accompagner les initiatives collectives de diversification vers des activités non agricoles (agro-tourisme, services, filière bois...)</p> <p>Accompagner l'évolution des activités agricoles vers des pratiques agro-environnementales concertées</p>	<p>Développer les échanges et pratiques entre acteurs économiques</p> <p>Favoriser la mise en place d'outils mutualisés d'information et de gestion</p>	<p>Développer les services mutualisés en direction de l'enfance, de la jeunesse et de la famille</p> <p>Maintenir une offre de santé équitable et accessible</p> <p>Adapter les transports aux besoins de la population</p> <p>Rendre la culture accessible à chacun</p> <p>Favoriser la mutualisation des services publics et aux publics</p>

Une contribution de Leader aux stratégies de développement locales

Le programme LEADER a été élaboré dans un souci de concertation avec l'ensemble des partenaires du territoire Quercy Rouergue, qu'ils soient associatifs, institutionnels ou para publics. L'implication des acteurs du territoire montre une véritable volonté de porter localement cette dynamique et de faire du Quercy Rouergue un territoire exemplaire en matière d'adaptation de son développement à la question de l'emploi, des activités et de l'attractivité.

L'examen des chartes des deux Pays, des bilans des contrats de Pays et des premiers enjeux identifiés en vue des futures conventions territoriales, montre que la priorité ciblée LEADER et les actions qui en découlent sont pleinement inscrites dans les stratégies de Pays :

- l'axe 1 « Agir sur l'emploi, l'économie et la formation » des chartes comprend deux mesures de coopération entre les deux Pays, ce qui affirme la plus value que le programme apportera à l'échelle du Quercy Rouergue
- le public jeune fait partie des publics prioritaires des territoires (hébergement et accompagnement des apprentis, insertion des étudiants agricoles, renforcer la sensibilisation des jeunes à certains métiers, mise en place de dispositifs de type « bourse aux jeunes », « place aux jeunes »...)
- l'attractivité du territoire est un axe à part entière des chartes de Pays
- la revalorisation du métier d'agriculteur est également une mesure importante pour le territoire (soutien à la pluri-activité et la mutli-fonctionnalité de l'agriculture, développement de l'agrotourisme, soutien aux initiatives de groupements d'employeurs, mise en place d'actions collectives pour la qualité environnementale dans l'agriculture...)
- la mise en réseau des acteurs économiques, sociaux et associatifs est très présente dans les actions des Pays (formation-développement dans le domaine du commerce et de l'artisanat, initiatives en faveur de la gestion de l'emploi et des compétences dans les entreprises, service d'appui de proximité aux TPE sur le Pays Est Quercy...)
- l'offre de services est un point essentiel dans les politiques de Pays (équipement petite enfance, projet territorial de santé globale, actions en faveur de la mobilité sur le Pays Rouergue Occidental, schéma de développement culturel commun aux deux Pays...)

La stratégie LEADER tient compte des stratégies développées par les communes et les communautés de communes (**Cf. Délibérations des collectivités en Annexe 8**). Afin de garantir une parfaite complémentarité avec les actions locales, les communautés de communes ont été associées tout au long de l'élaboration du plan de développement. A titre d'exemple, la Communauté de Communes du Bassin Decazeville Aubin estime que « *les types d'actions proposées recourent bon nombre de celles que la communauté de communes a programmé dans le cadre de son Agenda 21 notamment tout ce qui concerne les actions permettant de favoriser l'intégration des jeunes et celles concernant l'accueil* » et la Communauté de Communes Figeac-Cajarc qu'il y a un « *intérêt dans les enjeux mis en avant par le GAL pour le développement du territoire intercommunal* ».

Une articulation régionale

La stratégie du territoire Quercy Rouergue s'articule autour des 3 axes du FEADER. Transversale et multisectorielle, elle définit des objectifs précis qui recourent les priorités définies dans le Document Régional de Développement Rural notamment sur les points suivants :

- compétitivité du secteur agricole et modernisation de l'agriculture
- formation des acteurs économiques
- valorisation de la ressource forestière
- environnement et espace rural
- diversification des activités économiques en milieu rural
- amélioration de l'attractivité des zones rurales

Le territoire Quercy Rouergue a choisi de mettre l'accent sur l'axe 3 relatif à l'économie rurale, en soutenant essentiellement des actions destinées à faire naître des démarches collectives et innovantes pour le maintien et le développement de l'emploi et des activités.

Parallèlement, du fait de son caractère rural, le territoire a fait le choix de soutenir l'activité agricole, nécessaire à l'équilibre des activités et des hommes dans nos secteurs. Ainsi, 7 mesures des axes 1 et 2 viendront soutenir la stratégie Quercy Rouergue (mesures 111-A, 111-B, 123-B, 133, 214-I-1, 214-I-2 et 214-I-3).

Leader : un catalyseur pour la collaboration entre acteurs et territoires

La stratégie globale du Quercy Rouergue élaborée dans le cadre des 2 Pays entend à la fois maintenir et diversifier l'activité économique, favoriser un aménagement coordonné et équilibré pour conforter le mieux vivre et l'attractivité du territoire, et enfin, renforcer son identité et sa cohésion. Le succès durable de cette stratégie tiendra principalement à la capacité du territoire à conserver ses habitants et ses activités, et à en attirer de nouveaux, éléments qui aujourd'hui font défaut.

Pour cela, c'est sur l'emploi et la qualité de vie qu'il sera indispensable de faire porter les efforts dans les années à venir afin de pallier les faiblesses, efforts qui devront être menés conjointement par tous les acteurs du territoire, quel que soit le secteur d'activité ou le secteur géographique.

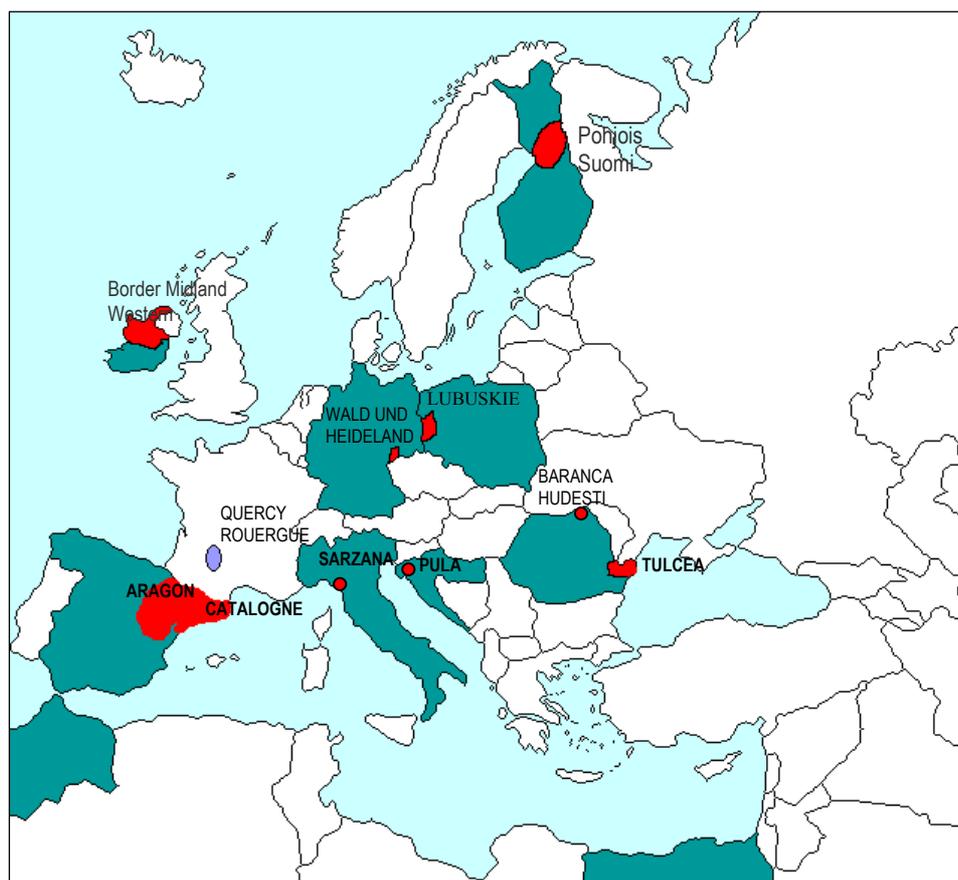
De par sa situation géographique et administrative (deux territoires interdépendants du fait de la complémentarité des 3 bassins de vie qui le constitue) et ses caractéristiques intrinsèques, le programme Leader offre aujourd'hui la possibilité au territoire Quercy Rouergue et à ses acteurs d'aller explorer des approches nouvelles, susceptibles de faire levier pour l'avenir, en encourageant l'échange, la concertation, la mutualisation et la coopération. Par des approches transversales, multisectorielles et multi-partenariales, il s'agira d'apporter aux habitants du Quercy Rouergue, actuels et futurs, des réponses concrètes à leurs besoins tant en terme de vie professionnelle, que de vie sociale.

C'est ainsi que le GAL souhaite poursuivre, dans la prochaine génération, son rôle de laboratoire au service de l'innovation sociale.

Le caractère pilote de Leader tiendra à la manière innovante d'aborder la problématique du maintien et du développement des activités et de l'emploi, en favorisant non seulement le résultat de l'action en lui-même, mais également le processus qui lui a donné naissance. En effet, c'est en faisant porter la réussite d'une action sur la qualité de ce processus, le degré d'adhésion des acteurs à la démarche, la qualité des échanges, de la collaboration et de la mutualisation, que Leader ouvrira la voie à des approches nouvelles, susceptibles de faire école dans d'autres territoires ou d'être intégrées dans d'autres démarches de développement local.

La coopération transnationale, partie intégrante de la dynamique territoriale

Sur la période 2000-2006, le territoire Quercy Rouergue a développé de nombreux projets de coopération transnationale, que ce soit en Europe (dans le cadre de Leader ou d'autres programmes européens) ou dans le reste du monde. La carte ci-dessous présente les territoires avec lesquels des acteurs et locaux ont déjà coopéré ou sont en cours de coopération :



Les acteurs de la coopération internationale sont multiples en Quercy Rouergue, avec des actions portées par des associations mais aussi par les collectivités locales. Le tableau suivant en dresse un état des lieux général :

Nom de la structure	Pays Partenaire	Type de coopération et financeurs	Thématique
Commune de Villefranche de Rouergue	- ITALIE, ville de Sarzana - CROATIE, ville de Pula	- Coopération décentralisée (jumelages) - Financement : commune	- échanges associatifs (clubs de sports, randonneurs) et scolaires. Projet de création d'une route européenne de la culture sur le thème des châteaux et fortifications. - coopération due à des origines historiques, qui a impulsé notamment des voyages pédagogiques en Croatie.
Commune de Capdenac Gare	- ROUMANIE, ville de Baranca Hudesti	- Coopération décentralisée (jumelages) - Financement : commune	- échanges amicaux, basés sur "l'adoption" de ce village lors du mouvement de protestation (fin 80's) contre la politique de "systématisation des villages roumains" de Ceausescu.

Commune de Decazeville	- ITALIE, ville de Croazze - ROYAUME-UNI, ville de Bolsover et Shirebrook	- Coopération décentralisée (jumelages) - Financement : commune	
Conseil Général du Lot → Association France Pologne Lot Lubuskie	- POLOGNE, voïvodie de Lubuskie	- Coopération décentralisée : partenariat entre le conseil général et l'association. - Financement : Europe (Leonardo), Conseil général	Coopération avec des établissements d'enseignement techniques. Organisation de stages pour former des jeunes polonais sur l'hôtellerie - restauration et sur l'agriculture
Conseil Général de l'Aveyron → Association ACOOPI	- ROUMANIE, judet de Tulcea - ARGENTINE, district de Saavedra, ville de Pigüé. - JAPON, région de Yoko	- Coopération décentralisée : partenariat entre le conseil général et l'association. - Financement : Conseil général	- Appui à des programmes de développement local (action sociale, culture, agriculture), échanges scolaires. Projet d'appuyer la création d'un GAL. - Mise en place d'enseignements en français - relations d'amitié dues à des raisons historiques.
Conseil Régional Midi-Pyrénées		- Coopération interrégionale - Coopération décentralisée	- Multiples programmes de coopération dans le cadre des programmes européens Interreg, notamment avec l'Espagne. - Programmes de coopération décentralisée avec le Sénégal, le Québec, le Vietnam, le Maroc et l'Egypte.
Pays Est-Quercy	FINLANDE, IRLANDE	Coopération européenne : Interreg	Mise en place d'une plate-forme d'appui aux TPE
Association du Réseau Chaïnon	- ESPAGNE, régions d'Aragon et de Catalogne	Coopération interrégionale Financement : Région, Europe (Interreg IIIA)	- Mise en place d'un plateau eurorégional d'artistes sur 2 régions française et 3 régions espagnoles. - Mise en place d'un réseau transfrontalier d'action culturelle entre Midi-Pyrénées et l'Aragon.
Mission Locale du Lot	Divers pays européens et hors Europe		Réalisation de nombreux projets de coopération notamment à travers des chantiers de jeunes et des stages de formation.
Association Ségala Limargue	Divers pays européens et hors Europe	- Coopération décentralisée - Financement : collectivités, Europe	Réalisation de nombreux projets de coopération sur les thèmes de l'action sociale, des chantiers de jeunes...
GEIQ BTP 46	- ALLEMAGNE, Wald und Heideband	- Coopération européenne - Financement : Europe (Leader), collectivités	Mise en place d'un projet de coopération autour des groupements d'employeurs et de l'écoconstruction.
AFDI Aveyron	- MALI, région de Koutiala	Coopération internationale Financement : organisations agricoles, collectivités, Europe	Programme de coopération avec une coopérative d'agriculteurs malienne : formation au fonctionnement d'une coopérative et appui à la mécanisation.

Cette coopération a apporté une véritable plus-value et cela, à plusieurs niveaux :

Pour les porteurs de projets	Pour les bénéficiaires finaux	Pour le territoire
<ul style="list-style-type: none"> - Echange de pratiques, de méthodes, d'expériences - Renouveau de la perception de son territoire et de son action - Ouverture d'esprit - Repenser ou penser autrement ses actions et son fonctionnement 	<ul style="list-style-type: none"> - Développement du sentiment d'appartenance à un territoire - Ouverture d'esprit - Prise de recul par rapport à son propre fonctionnement - Gain d'autonomie - Apprentissage de l'aspect collectif et de la construction européenne 	<ul style="list-style-type: none"> - Enrichissement de la dynamique locale - Implication de nouveaux acteurs dans la vie locale - Développement de nouveaux partenariats et de processus participatifs - Emergence de nouveaux lieux de rencontre et facilitation du dialogue - Enrichissement culturel - Repérage des complémentarités - Source de développement économique - Développement des solidarités européennes

La coopération inter-territoriale

Les projets de coopération entre territoires voisins sont multiples et ne peuvent tous être recensés. La plupart relèvent en effet de démarches informelles et dépendent souvent de contacts personnels et d'habitudes de travail en commun.

De ce fait, nous ne citerons ici que les projets formalisés à travers des programmes spécifiques, en particulier à travers le Volet 2 du précédent programme Leader :

Programme ou démarche	GAL partenaires	Thématique	Porteurs de projet	Principales actions
LEADER+	GAL Quercy Rouergue, GAL Bouriane Causses du Quercy, GAL du Pays Albigeois et Bastides, GAL Midi Quercy	Structuration de la filière bois énergie entre territoires Nord Midi-Pyrénées.	Agence locale de l'Energie, Coopératives agricoles et forestières, Organisations professionnelles agricoles et forestières, collectivités	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'une étude prospective et élaboration d'une charte Bois-énergie » - Chantier test de déchetage - Sensibilisation des collectivités, agriculteurs,... aux enjeux de la ressource bois - Mise en place d'une méthode de diagnostic agro-énergétique en exploitation agricole
LEADER+	GAL du Pays de l'Albigeois et des Bastides, GAL du Pays Midi Quercy, GAL du Pays Quercy Rouergue, GAL du Pays de Ploërmel du Coeur de Bretagne	Jeunes et territoires au fil de l'eau	CPIE, Radios associatives, Contrats et syndicats de Rivière, Fédération régionale et fédérations départementales de pêche, collectivités.	<ul style="list-style-type: none"> - Formation sur le thème de l'eau des animateurs de structures enfance-jeunesse - Actions de sensibilisation du public jeune : chantiers éco-citoyen, création et diffusion d'une musette pédagogique pour les centres de loisirs, réalisation d'émissions de radio, création puis diffusion commune d'une bande dessinée

Pôle d'Excellence Rurale	Pays Rouergue Occidental, Pays Midi Quercy	Viaur Aveyron, Rivières sauvage	Professionnels du tourisme (Offices de tourisme, hébergeurs, prestataires touristiques), collectivités	Programme d'investissement éco-touristique visant à développer un tourisme de nature maîtrisé : projets d'hébergement, de développement des activités de pleine nature et de communication autour de cette destination
PO Massif Central	Le territoire Quercy Rouergue fait partie de l'Espace « Massif Central », lieux de coopération entre acteurs économiques, collectivités territoriales, organismes de développement et organismes financiers, visant à favoriser un aménagement et un développement durable de la zone Massif Central.			

Les principales plus values des projets de coopération inter-territoriale reposent sur la découverte d'autres modes de fonctionnement, la prise de recul sur l'action menée sur son propre territoire et la création de véritables réseaux. L'expérience du GAL Quercy Rouergue en matière de coopération inter-territoriale lui a permis de tisser des liens pérennes avec les territoires partenaires. Au-delà du projet en lui-même, des échanges fréquents ont lieu sur la mise en œuvre de l'actuel programme ou du futur programme. Des velléités de nouveaux projets sont d'ailleurs en cours de réflexion avec ces territoires.

Les perspectives 2007-2013

Ces actions de coopération sont de véritables outils qui s'inscrivent dans la stratégie de développement du Quercy Rouergue. Par la connaissance d'autres contextes, elles sont sources de développement et de réponse aux enjeux du territoire. Elles donnent une continuité aux projets initiés localement et mobilisent différentes catégories d'acteurs locaux.

Sur la période 2000-2006, la coopération dans le cadre de Leader+ a bénéficié d'une attention particulière de la part du GAL Quercy Rouergue qui a souhaité renforcer l'animation autour de ce volet par l'embauche d'une chargée de mission à mi-temps. En effet, compte tenu du retard pris pour la mise en œuvre de ce volet, le choix a été fait de mettre dès le début de la réflexion les moyens nécessaires à l'émergence des projet et à leur mise en œuvre avant la fin du programme en décembre 2008. Fort du succès de la coopération dans le premier programme, la volonté d'inscrire la coopération au cœur de la stratégie de développement 2007-2013 a été réaffirmée et le territoire Quercy Rouergue souhaite s'engager activement dans la coopération à travers plusieurs actions :

- **S'ouvrir sur l'Europe de l'Est au travers de programmes d'échange de jeunes sur la citoyenneté avec la Roumanie**

Devant les difficultés rencontrées pour monter des projets de coopération transnationaux sur la précédente génération Leader (distance, langue, identification des interlocuteurs...), le GAL a choisi pour 2007-2013 de s'appuyer sur les réseaux existants sur le territoire. C'est ainsi qu'il s'est rapproché de l'ACOOPI (Association aveyronnaise de Coopération Internationale) qui travaille depuis plusieurs années avec la région de Tulcea en Roumanie, et qui souhaiterait pouvoir développer un projet en direction du public jeune entre la Roumanie et les territoires Quercy Rouergue et Haut Rouergue.

- **Mutualiser des acquis et des savoir-faire dans le domaine des groupements d'employeurs avec l'Allemagne**

Ce projet, initié dans le cadre du Volet 2 du programme Leader+ a fait l'objet en 2007 d'une demande d'aide « De l'idée au projet ». Cet appui financier a permis au GAL Quercy Rouergue et à son partenaire Allemand, le GAL Wald Und Heideiland, de poursuivre leurs échanges et d'organiser un séminaire qui se tiendra en Mai 2008 et dont l'objectif sera de définir de manière précise les futures actions communes.

- **Développer les échanges de pratique entre acteurs touristiques en matière de tourisme durable**

En 2007, le Pays Rouergue Occidental a présenté conjointement avec le Pays Midi Quercy un Pôle d'Excellence Rurale qui a donné lieu à un programme d'investissement éco-touristique visant à développer un tourisme de nature maîtrisé (hébergement, activités de pleine nature, communication...). Afin de poursuivre la dynamique engagée, ces deux partenaires souhaitent développer un projet de coopération inter-territoriale avec le Pays Albigeois et Bastides pour convertir les acteurs touristiques de leur territoire au Tourisme Durable.

- **Développer des partenariats interrégionaux dans le cadre de l'animation culturelle des Bistrots de Pays**

Depuis 2006, le GAL Quercy Rouergue soutient le développement du réseau des Bistrots de Pays sur le territoire Est Quercy à travers des outils de mise en réseau des bistrotiers, mais également le développement d'animations culturelles dans les établissements. Fort du succès rencontré par ces événementiels qui permettent d'amener la culture au plus profond de nos territoires ruraux, le GAL et le Pays Est Quercy souhaitent pouvoir renforcer action démarche et créer un réseau entre nos établissements et ceux des PNR Morvan et Millevaches afin d'assurer la pérennité et la qualité de ces nouvelles scènes de diffusion culturelle.

CHAPITRE 2

PLAN DE DEVELOPPEMENT

Le plan de développement se décline en 5 fiches actions, auxquelles sont ajoutées une fiche action spécifique sur la coopération et une fiche relative à l'animation et la gestion du programme. Chaque fiche action fait appel à différentes mesures du DRDR ou du PDRH. La déclinaison de ces fiches actions en fiche-dispositif sera effectuée lors de la phase de conventionnement, sous réserve d'acceptation de la candidature Quercy Rouergue.

« Le maintien et le développement des activités et de l'emploi par une démarche collective, partagée et durable »

Action 1 : Favoriser le maintien, le retour et l'installation des jeunes sur le territoire

Action 2 : Encourager et faciliter l'accueil de nouveaux actifs

Action 3 : Accompagner l'évolution du métier d'agriculteur en matière d'image, d'activités et des pratiques

Action 4 : Améliorer les conditions d'organisation collective des acteurs économiques, sociaux et associatifs

Action 5 : Proposer une offre de services favorable à l'établissement d'un projet de vie sur le Quercy Rouergue

Action 6 : La coopération comme vecteur d'échange, de solidarité et de cohésion entre territoires

Action 7 : Animer, gérer et faire vivre le programme Leader 2007-2013

Chaque fiche est déclinée pour mettre en évidence les éléments du diagnostic qui justifient l'intervention du programme, les enjeux ainsi que les objectifs poursuivis et les types de dépenses éligibles. Un regard particulier sera porté pour chacune des actions, sur la place accordée à la mutualisation et la coopération, ainsi que sur les critères de développement durable, notamment en matière d'environnement.

Concernant les indicateurs de réalisation, compte tenu de l'expérience du GAL en terme d'évaluation du programme Leader+, il a été choisi de déterminer un petit nombre d'indicateurs transversaux (7) visant à caractériser le type de réalisations financées dans le cadre du nouveau programme. Voici le profil des réalisations attendues pour l'ensemble des actions 1 à 5 :

Indicateurs de réalisation	TOTAL
Nombre de micro-entreprises créées	5
Nombre de services créés ou renforcés	16
Nombre d'équipements spécifiques aidés	23
Nombre d'études réalisées	22
Nombre d'actions d'information, de communication et de sensibilisation développées	25
Nombre d'outils mutualisés créés ou renforcés	5
Nombre d'actions de formation proposées	17
TOTAL opérations	113

Un travail sur les indicateurs de résultats et d'impact sera mené dans le cadre du futur dispositif d'évaluation et permettra de caractériser la dynamisation du territoire impulsée par le programme Leader.

Nom du dispositif	Favoriser le maintien, le retour et l'installation des jeunes
Numéro	Action 1
Rattachement aux axes du FEADER	Axe 3
Références des mesures DRDR et PDRH mobilisables	1 : 321, 331 Dispositif 1, 331 Dispositif 2 2 : 311, 312, 331 Dispositif 1, 331 Dispositif 2 3 : 321, 331 Dispositif 2
Rappel des grands éléments du diagnostic	<ul style="list-style-type: none"> - Une population vieillissante : 33% de plus de 60 ans / 19% de moins de 20 ans (<i>données 2006</i>) - Un exode des jeunes des zones rurales vers les pôles urbains - Un essoufflement du bénévolat associatif du fait du manque de renouvellement - Des difficultés d'accès à l'emploi pour les jeunes (manque de qualification, d'expérience...)
Enjeu	Avoir des jeunes attachés au territoire, concernés par son avenir et impliqués dans la vie locale.
Objectifs stratégiques	L'action 1 vise à favoriser le maintien, le retour et l'installation des jeunes (16-35 ans) en Quercy Rouergue. Pour cela, il s'agira d'une part de favoriser leur intégration dans la vie du territoire (économique, sociale et culturelle) en proposant des réponses adaptées à leurs besoins, mais aussi de soutenir les initiatives qui permettront de renforcer leur connaissance et leur attachement au territoire.
Objectifs opérationnels et types de dépenses éligibles	<p>1. Favoriser leur insertion économique en les rapprochant du milieu professionnel:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accompagner l'intégration des jeunes dans l'emploi : <ul style="list-style-type: none"> ○ Actions visant à favoriser la rencontre entre professionnels et jeunes en recherche d'emploi ou ayant un projet de création/reprise d'entreprise • Améliorer les conditions de création et reprise d'entreprises : <ul style="list-style-type: none"> ○ Soutien à la création et au développement de micro-entreprises par des jeunes et répondant à un besoin essentiel de la population rurale ○ Soutien aux dispositifs d'accompagnement vers la reprise/transmission d'activités <p>2. Proposer une offre de services intégrée, adaptée et accessible :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Améliorer les conditions d'accès à l'information sur les dispositifs spécifiques existants pour les jeunes : <ul style="list-style-type: none"> ○ Etudes spécifiques aux besoins du public jeune ○ Information et sensibilisation via les outils de communications spécifiques au public jeune (notamment Internet, radio, téléphonie mobile...) • Accompagner le public jeune vers l'accès au logement : <ul style="list-style-type: none"> ○ Aide aux initiatives d'information et d'accompagnement à l'accès au logement (ex : service d'accueil et d'orientation, ateliers de sensibilisation, outils de communication ...) ○ Etudes, animation, information, sensibilisation auprès des propriétaires actuels et potentiels, autour de l'adaptation des habitats aux besoins des jeunes ○ Aide au développement de nouveaux lieux d'hébergement des jeunes en milieu rural, notamment dans les exploitations agricoles s'engageant dans des démarches d'accueil à la ferme • Favoriser l'accès des jeunes à la diffusion culturelle et aux pratiques artistiques, sportives et de loisirs: <ul style="list-style-type: none"> ○ Aide à l'équipement des pôles d'accueil jeunes en vue du développement de programme d'activités collectives spécifiques ○ Soutien aux initiatives spécifiques partenariales multisectorielles visant le développement des pratiques culturelles des jeunes ○ Aide à la mise en place de système d'accès préférentiels multi-partenariaux (chéquiers découverte, carte pass...)

	<p>3. Soutenir les initiatives collectives visant à les faire participer à la vie locale et à les faire se sentir concernés par l'avenir du territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Améliorer leur connaissance du territoire, de ses acteurs, de ses dynamiques et du rôle qu'ils ont à jouer pour son avenir : <ul style="list-style-type: none"> ○ Formation-développement du public jeune en vue de mener une réflexion prospective sur l'avenir du territoire • Donner les moyens de s'investir au quotidien ou à travers des projets : <ul style="list-style-type: none"> ○ Soutien aux initiatives visant à relancer la dynamique du bénévolat dans les associations locales ○ Soutien aux initiatives portées par les jeunes en lien avec le plan de développement Leader et/ou en faveur du développement durable du territoire 												
Bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> - Collectivités locales et leurs groupements - Pays, GAL - Associations - Micro-entreprises - Organismes consulaires - Organismes de formation 												
Taux maximum d'aide publique	<ul style="list-style-type: none"> - 80% pour les investissements matériels, 70% pour les investissements immatériels pour les opérations relevant de la mesure 321 - 80% pour les opérations relevant des mesures 331 - 50% pour les dépenses matérielles et 80% pour les dépenses immatérielles pour les opérations relevant des mesures 311 et 312 (suivant règlements européens) 												
Financement FEADER prévu	Financement FEADER prévu : 290 000 €												
Effets attendus sur le territoire	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation de la part des jeunes actifs (16-35 ans) sur le territoire - Bénévolat des jeunes accru dans les associations - Renforcement de la coordination et développement des partenariats entre les structures d'accompagnement du public jeune 												
Indicateurs de réalisation	<table> <tr> <td>Nombre de micro-entreprises créées</td> <td>2</td> </tr> <tr> <td>Nombre de services créés ou renforcés</td> <td>3</td> </tr> <tr> <td>Nombre d'équipements spécifiques aidés</td> <td>3</td> </tr> <tr> <td>Nombre d'études réalisées</td> <td>5</td> </tr> <tr> <td>Nombre d'actions d'information, de communication et de sensibilisation développées</td> <td>5</td> </tr> <tr> <td>Nombre d'actions de formation proposées</td> <td>2</td> </tr> </table>	Nombre de micro-entreprises créées	2	Nombre de services créés ou renforcés	3	Nombre d'équipements spécifiques aidés	3	Nombre d'études réalisées	5	Nombre d'actions d'information, de communication et de sensibilisation développées	5	Nombre d'actions de formation proposées	2
Nombre de micro-entreprises créées	2												
Nombre de services créés ou renforcés	3												
Nombre d'équipements spécifiques aidés	3												
Nombre d'études réalisées	5												
Nombre d'actions d'information, de communication et de sensibilisation développées	5												
Nombre d'actions de formation proposées	2												

Nom du dispositif	Encourager et faciliter l'accueil de nouveaux actifs
Numéro	Action 2
Rattachement aux axes du FEADER	Axe 3
Références des mesures DRDR et PDRH mobilisables	1 : 331 Dispositif 1 et 2 2 : 312, 321, 331 Dispositif 1 et 2
Rappel des grands éléments du diagnostic	<ul style="list-style-type: none"> - Un vieillissement de la population - Une pénurie de main d'oeuvre dans certains secteurs et une difficulté des entreprises à recruter / problème de transmission – reprise - L'arrivée de nouvelles populations (souvent urbaines) sur le Quercy Rouergue : léger excédent migratoire de 0,5% par an depuis 1999 contre 1,1% au niveau régional.
Enjeu	Accueillir de nouveaux arrivants actifs porteurs de savoir-faire, de nouvelles attentes, de nouveaux projets, et désireux de construire un projet professionnel et personnel en Quercy Rouergue
Objectifs stratégiques	Pour cela, les objectifs sont de 2 ordres : le premier, promouvoir le territoire, ses atouts et son offre globale, afin de susciter l'envie de s'installer et vivre en Quercy Rouergue ; le second, accueillir et accompagner l'installation des nouveaux arrivants, en étant à l'écoute de leurs besoins, de leurs attentes, afin de leur permettre de s'intégrer au mieux sur le territoire et d'y élaborer un véritable projet de vie.
Objectifs opérationnels et type de dépenses éligibles	<p>1. Organiser une promotion collective et multi-sectorielle des atouts et de l'offre de vie du territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> o Etudes et animation en vue du recensement de l'offre d'activité économique multi-sectorielle (création d'activité, reprise/transmission, emploi...) o Création d'outils de communication et de promotion partagés (emploi, services, habitat, culture, loisirs...) : portail Internet, newsletter, forum, observatoires, ... <p>2. Améliorer l'accueil et faciliter l'installation des nouvelles populations, en particulier des migrants actifs, de façon concertée :</p> <ul style="list-style-type: none"> o Soutien aux initiatives visant à faciliter l'intégration des nouveaux arrivants dans la population locale et à leur faire découvrir le territoire : outils et modes d'accueil personnalisés (parrainage, week-end découverte, événementiel, chéquiers découverte...) o Formation d'agents d'accueil pour l'accompagnement des nouveaux arrivants dans leurs démarches d'installation : recensement/identification des nouveaux arrivants, recherche de logement, orientation sur les modes de garde et la scolarisation des enfants, les transports... o Etudes des besoins spécifiques des nouveaux arrivants o Soutien à la création et au développement de micro-entreprises répondant à un besoin essentiel de la population rurale o Actions d'accompagnement et de suivi des nouveaux arrivants (créateurs d'entreprises, salariés, conjoints...) dans leur insertion professionnelle
Bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> - Pays - GAL - Organismes consulaires - Organismes de formation dûment mandatés par la structure de territoire - Collectivités territoriales et leurs groupements - Organismes paritaires - Associations, groupements d'employeurs - Entreprises

Taux maximum d'aide publique	<ul style="list-style-type: none"> - 80% pour les investissements matériels, 70% pour les investissements immatériels pour les opérations relevant de la mesure 321 - 80% pour les opérations relevant des mesures 331 - 50% pour les dépenses matérielles et 80% pour les dépenses immatérielles pour les opérations relevant de la mesure 312 (suivant règlements européens) 										
Financement FEADER prévu	Financement FEADER prévu : 220 000 €										
Effets attendus sur le territoire	<ul style="list-style-type: none"> - Contribution à l'atténuation du problème de main d'oeuvre sur le territoire - Renouveau des forces vives du territoire - Croissance démographique accrue du fait d'un excédent migratoire en augmentation sur le territoire 										
Indicateurs de réalisation	<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="padding: 2px;">Nombre de micro-entreprises créées</td> <td style="text-align: right; padding: 2px;">3</td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px;">Nombre de services créés ou renforcés</td> <td style="text-align: right; padding: 2px;">3</td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px;">Nombre d'études réalisées</td> <td style="text-align: right; padding: 2px;">4</td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px;">Nombre d'actions d'information, de communication et de sensibilisation développées</td> <td style="text-align: right; padding: 2px;">5</td> </tr> <tr> <td style="padding: 2px;">Nombre d'actions de formation proposées ou d'actions permettant d'aboutir à une offre de formation</td> <td style="text-align: right; padding: 2px;">5</td> </tr> </table>	Nombre de micro-entreprises créées	3	Nombre de services créés ou renforcés	3	Nombre d'études réalisées	4	Nombre d'actions d'information, de communication et de sensibilisation développées	5	Nombre d'actions de formation proposées ou d'actions permettant d'aboutir à une offre de formation	5
Nombre de micro-entreprises créées	3										
Nombre de services créés ou renforcés	3										
Nombre d'études réalisées	4										
Nombre d'actions d'information, de communication et de sensibilisation développées	5										
Nombre d'actions de formation proposées ou d'actions permettant d'aboutir à une offre de formation	5										

Nom du dispositif	Accompagner l'évolution du métier d'agriculteur en matière d'image, d'activités et de pratiques
Numéro	Action 3
Rattachement aux axes du FEADER	Axes 1, 2 et 3
Références des mesures DRDR et PDRH mobilisables	1 : 111 A, 133, 311, 313, 331 Dispositif 2 2 : 111B, 123-B, 311, 313, 341A 3 : 214-I-2, 214-I-3, 323D
Rappel des grands éléments du diagnostic	<ul style="list-style-type: none"> - Un vieillissement des chefs d'exploitations avec peu de reprises/transmissions d'exploitations entraînant une baisse du nombre d'exploitations agricoles, qui pourrait à moyen terme entraîner un abandon des zones les plus rurales - Une pression foncière grandissante en particulier autour des pôles urbains, une fréquence accrue des aléas climatiques, une médiatisation des crises agricoles ... avec comme conséquences : l'instabilité des revenus des ménages agricoles, l'accroissement de la fracture entre agriculteurs et consommateurs et l'orientation des jeunes vers des secteurs offrant une meilleure qualité de vie
Enjeu	Avoir une activité agricole dynamique, attractive pour les jeunes, en phase avec les attentes des consommateurs et plus généralement de la société, et intégrée aux dynamiques de développement local.
Objectifs stratégiques	L'action 3 vise d'une part à favoriser les initiatives de revalorisation de l'image du métier d'agriculteur et d'autre part à valoriser les productions et ressources locales en leur trouvant de nouveaux débouchés ou en créant de nouvelles activités, permettant ainsi de diversifier les sources de revenus des ménages agricoles.
Objectifs opérationnels et types de dépenses éligibles	<p>1. Revaloriser l'image du métier d'agriculteur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Initier des démarches collectives visant à : <ul style="list-style-type: none"> - Rapprocher le consommateur /citoyen des valeurs portées par l'agriculture du territoire <ul style="list-style-type: none"> o Actions d'information, de communication et de promotion de produits relevant de régime de qualité spécifiques (Cf Liste des produits sous SIQO au 1 janvier 2007 annexée au DRDR) o Etudes autour de la mise en place de partenariats visant la promotion et la reconnaissance de la production agricole locale (restauration collective, lieux de vente directe collectifs...) - Susciter des vocations : <ul style="list-style-type: none"> o Formation des agriculteurs en vue de l'acquisition de compétences pour la communication et la sensibilisation autour du métier d'agriculteur o Investissements en vue du développement de l'accueil pédagogique sur les exploitations agricoles o Etudes, actions d'information, de communication visant la valorisation du métier d'agriculteur o Valorisation des dynamiques et productions locales à travers des démarches artistiques et culturelles (image, sensibilisation, éducation) <p>2. Accompagner les initiatives collectives de diversification vers des activités non-agricoles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Favoriser le développement de l'agro-tourisme : <ul style="list-style-type: none"> o Accompagnement des projets d'accueil à la ferme (hébergement, vente directe, découverte, restauration, loisirs) : études préalables de marché ou de faisabilité, formation, investissements pour l'aménagement sur l'exploitation et communication

	<ul style="list-style-type: none"> ○ Valorisation d'itinéraires de découverte thématique d'intérêt régional permettant la découverte des productions locales (agricoles et artisanales), des savoir-faire, du patrimoine paysager, environnemental et culturel • Accompagner le développement des activités de services, entretien d'espaces ou artisanat portées par les ménages agricoles : <ul style="list-style-type: none"> ○ Etudes préalables de marché ou de faisabilité, investissements pour l'aménagement sur l'exploitation ○ Etudes, animation des démarches collectives visant à développer ces nouvelles activités • Soutenir le développement de la filière bois : <ul style="list-style-type: none"> ○ Expérimentation de nouveaux débouchés pour la ressource bois locale ○ Accompagnement à la mise en œuvre de stratégies locales de développement de la filière forêt bois : <ul style="list-style-type: none"> - information et sensibilisation à la gestion durable des forêts, - formation des agriculteurs en vue de l'acquisition de compétences en matière de gestion des forêts - animation et investissement pour la structuration de l'approvisionnement en bois-décheté... <p>3. Accompagner l'évolution des activités agricoles vers des pratiques agro-environnementales concertées :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Animation et investissements en vue de l'amélioration des pratiques agricoles via des démarches agro-environnementales concertées, de type MAE (site Natura 2000, Directive Cadre Eau et autres enjeux environnementaux tel que biodiversité, érosion, zones humides...) 								
Bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> - Collectivités locales et leurs groupements - Pays, GAL - Associations - Micro-entreprises - Organismes consulaires - Organismes de formation - Établissements publics d'enseignement agricole - Exploitants agricoles - Organismes socio professionnels 								
Taux maximum d'aide publique	<ul style="list-style-type: none"> - 100% pour les opérations relevant des mesures 341 A - 80% pour les opérations relevant des mesures 111A, 111B, 311 (études), 313, 331 D2 - 70% pour les opérations relevant de la mesure 133 - 50% pour les investissements matériels pour les opérations relevant de la mesure 311 - 40% pour les opérations relevant de la mesure 123B - 100% pour les opérations relevant de la mesure 214 - 50% pour les opérations relevant de la mesure 323 D 								
Financement FEADER prévu	Financement FEADER prévu: 425 000 €								
Effets attendus sur le territoire	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation du nombre d'installation en agriculture - Augmentation du taux de reprise / transmission d'entreprises agricoles - Diversification des revenus des ménages agricoles - Image forte des productions locales en terme de qualité des produits et de qualité de production (environnementale, conditions de travail des agriculteurs...) 								
Indicateurs de réalisation	<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 80%;">Nombre d'équipements spécifiques aidés</td> <td style="text-align: right;">10</td> </tr> <tr> <td>Nombre d'études réalisées</td> <td style="text-align: right;">5</td> </tr> <tr> <td>Nombre d'actions d'information, de communication et de sensibilisation développées</td> <td style="text-align: right;">7</td> </tr> <tr> <td>Nombre d'actions de formation proposées ou d'actions permettant d'aboutir à une offre de formation</td> <td style="text-align: right;">3</td> </tr> </table>	Nombre d'équipements spécifiques aidés	10	Nombre d'études réalisées	5	Nombre d'actions d'information, de communication et de sensibilisation développées	7	Nombre d'actions de formation proposées ou d'actions permettant d'aboutir à une offre de formation	3
Nombre d'équipements spécifiques aidés	10								
Nombre d'études réalisées	5								
Nombre d'actions d'information, de communication et de sensibilisation développées	7								
Nombre d'actions de formation proposées ou d'actions permettant d'aboutir à une offre de formation	3								

Nom du dispositif	Améliorer les conditions d'organisation collective des acteurs économiques, sociaux et associatifs
Numéro	Action 4
Rattachement aux axes du FEADER	Axes 1 et 3
Références des mesures DRDR et PDRH mobilisables	1 : 111B, 331 Dispositif 1, 323 A 2 : 331 Dispositif 2
Rappel des grands éléments du diagnostic	<ul style="list-style-type: none"> - Un tissu d'artisans et de TPE (plus de 86% des entreprises du territoire ont moins de 10 salariés) dense et diversifié - Mais un vieillissement des chefs d'entreprises qui souvent ne trouvent pas de repreneur - Un très faible taux de chômage du territoire entraînant un problème de main d'œuvre important surtout pour les petites structures - Un tissu associatif riche mais subissant de grosses difficultés en matière de fonctionnement
Enjeu	Assurer collectivement la compétitivité, l'attractivité, la stabilité et la pérennité du tissu socio-économique du Quercy Rouergue
Objectifs stratégiques	Il s'agit à travers l'action 4 d'inciter les acteurs économiques et sociaux à mettre en place des outils et démarches collectifs et concertés pour répondre aux besoins en terme d'emploi et d'activités. Ces initiatives pourront notamment porter sur la gestion des ressources humaines, les conditions d'organisation et de travail, la gestion des compétences, l'échange de pratique ou l'expérimentation de pratiques innovantes.
Objectifs opérationnels et types de dépenses éligibles	<p>1. Développer les échanges de pratiques entre acteurs économiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> o Actions de formation-développement collectives (ex : dynamisation du commerce et de l'artisanat, développement de produits touristiques collectifs...) o Opérations collectives visant l'acquisition, la diffusion et le transfert de pratiques innovantes o Aide à la mise en réseau des acteurs impliqués dans des démarches territoriales et aux actions émanant de cette mise en réseau o Animation autour du développement d'activités économiques en site Natura 2000 <p>2. Favoriser la mise en place d'outils mutualisés d'information et de gestion :</p> <ul style="list-style-type: none"> o Incitation à la mise en place et au développement de groupements d'employeurs multi-sectoriels o Etudes, formations, animations autour des initiatives visant l'amélioration des conditions d'organisation, de travail et de qualité de vie des actifs ruraux, salariés ou entrepreneurs des entreprises rurales (services de remplacement, secrétariat mutualisé, gestion des emplois...)
Bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> - Pays - GAL - Organismes consulaires - Organismes de formation dûment mandatés par la structure de territoire - Collectivités territoriales et leurs groupements - Organismes paritaires - Associations, groupements d'employeurs - Entreprises

Taux maximum d'aide publique	<ul style="list-style-type: none"> - 80% pour les opérations relevant des mesures 11B, 331 Dispositif 1 et 2 - 40 à 100% pour les opérations relevant de la mesure 323 A 								
Financement FEADER prévu	Financement FEADER prévu : 250 000 €								
Effets attendus sur le territoire	<ul style="list-style-type: none"> - Contribution au problème de pénurie de main d'oeuvre dans les entreprises, notamment les TPE - Amélioration des conditions de travail pour les chefs d'entreprises et les actifs ruraux - Mise en réseau des acteurs économiques, sociaux et associatifs 								
Indicateurs de réalisation	<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 80%;">Nombre d'études réalisées</td> <td style="text-align: right;">3</td> </tr> <tr> <td>Nombre d'actions d'information, de communication et de sensibilisation développées</td> <td style="text-align: right;">3</td> </tr> <tr> <td>Nombre d'outils mutualisés créés ou renforcés</td> <td style="text-align: right;">5</td> </tr> <tr> <td>Nombre d'actions de formation proposées ou d'actions permettant d'aboutir à une offre de formation</td> <td style="text-align: right;">5</td> </tr> </table>	Nombre d'études réalisées	3	Nombre d'actions d'information, de communication et de sensibilisation développées	3	Nombre d'outils mutualisés créés ou renforcés	5	Nombre d'actions de formation proposées ou d'actions permettant d'aboutir à une offre de formation	5
Nombre d'études réalisées	3								
Nombre d'actions d'information, de communication et de sensibilisation développées	3								
Nombre d'outils mutualisés créés ou renforcés	5								
Nombre d'actions de formation proposées ou d'actions permettant d'aboutir à une offre de formation	5								

Nom du dispositif	Proposer une offre de services favorable à l'établissement d'un projet de vie sur le Quercy Rouergue
Numéro	Action 5
Rattachement aux axes du FEADER	Axe 3
Références des mesures DRDR et PDRH mobilisables	1 : 321, 323 A 2 : 321, 331 Dispositif 1 et 2 3 : 331 Dispositif 2 4 : 321, 331 Dispositif 1 et 2 5 : 321, 331 Dispositif 1 et 2
Rappel des grands éléments du diagnostic	<ul style="list-style-type: none"> - Un dynamisme culturel et associatif soutenu par les collectivités - De nombreux équipements sociaux sur le territoire - Un manque général de coordination entre les services et entre les pôles urbains et ruraux - Des moyens de transport insuffisants entraînant des problèmes de mobilité pour les publics en difficultés (jeunes, personnes âgées, personnes en difficultés financières) - Une perte progressive de services et un appauvrissement des activités sociales et culturelles surtout dans les zones les plus rurales
Enjeu	Avoir une offre de services équitable sur tout le territoire, fondée sur la mutualisation et la solidarité et pérenne
Objectifs stratégiques	Il s'agira à travers l'Action 5 de soutenir les initiatives visant à assurer un niveau satisfaisant de l'offre de services essentiels et ainsi à accroître l'attractivité du territoire. Cette démarche devra s'inscrire dans une logique de gestion coordonnée des services à la population en incitant en particulier à une solidarité entre les pôles urbains, entre urbain et rural, et entre pôles ruraux.
Objectifs opérationnels et types de dépenses éligibles	<p>1. Développer les services mutualisés en direction de l'enfance, de la jeunesse et de la famille :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Améliorer les conditions d'accueil des enfants, des jeunes et des familles <ul style="list-style-type: none"> ○ Aide aux équipements mutualisés entre établissements d'accueil de la petite enfance ○ Soutien à la délocalisation d'animations et d'équipements vers les communes rurales • Mettre en réseau des acteurs de l'enfance et de la jeunesse <ul style="list-style-type: none"> ○ Aides à la mise en réseau des acteurs impliqués dans des démarches territoriales et aux actions émanant de cette mise en réseau ○ Développement, qualification et diversification de l'offre éducative et culturelle petite enfance ○ Formation des professionnels de la petite enfance autour de thèmes spécifiques (éveil musical, des sens...) ○ Actions de sensibilisation autour de partenariats entre structures d'accueil enfance-jeunesse et structures gestionnaires de sites naturels (Natura 2000) (chantiers découverte, outils pédagogiques..) <p>2. Maintenir une offre de santé équitable et accessible :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Maintenir et installer des professionnels de santé <ul style="list-style-type: none"> ○ Forums d'accueil, dispositifs d'accueil, intégration des professionnels, promotion auprès d'écoles de médecine... ○ Etudes de besoin des maisons de santé pluridisciplinaires ○ Animation d'un réseau de coordination de santé territoriale ○ Espace et outils de connaissance collective professionnelle • Coordonner l'offre des structures d'accueil et de service des personnes âgées <ul style="list-style-type: none"> ○ Création d'outils de mise en réseau des structures d'accueil aux personnes âgées ○ Soutien aux initiatives spécifiques et partenariales visant le développement d'une offre d'animation.

	<p>3. Adapter les transports aux besoins de la population :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Soutenir la mise en place de services de transport de proximité ○ Etudes de besoins, de faisabilité technique, plans de déplacement, information des usagers <p>4. Rendre la culture accessible à chacun :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Aide aux équipements et outils mutualisés structurants dans le domaine culturel permettant le développement d'une offre de service à l'échelle intercommunale ○ Soutien à des outils et actions de mise en réseau entre acteurs culturels et partenariats multisectoriels ○ Initiatives d'information et sensibilisation autour de la culture développées à du ou des Pays <p>5. Favoriser la mutualisation des services publics et aux publics :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Aide à la réalisation de schémas de services communautaires ou inter communautaires 										
Bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> - EPCI, Pays, GAL - Syndicats mixtes - Entreprises - Associations - Organismes consulaires - Organismes de formation 										
Taux maximum d'aide publique	<ul style="list-style-type: none"> - 80% pour les investissements matériels, 70% pour les investissements immatériels pour les opérations relevant de la mesure 321 - 100% pour les opérations relevant de la mesure 323 A - 80% pour les opérations relevant des mesures 331 										
Financement FEADER prévu	Financement FEADER prévu : 545 000 €										
Effets attendus sur le territoire	<ul style="list-style-type: none"> - Réduction des zones sous médicalisées - Taux d'équipement et de services proposés satisfaisant et homogène 										
Indicateurs de réalisation	<table> <tr> <td>Nombre de services créés ou renforcés</td> <td>10</td> </tr> <tr> <td>Nombre d'équipements spécifiques aidés</td> <td>10</td> </tr> <tr> <td>Nombre d'études réalisées</td> <td>5</td> </tr> <tr> <td>Nombre d'actions d'information, de communication et de sensibilisation développées</td> <td>5</td> </tr> <tr> <td>Nombre d'actions de formation proposées ou d'actions permettant d'aboutir à une offre de formation</td> <td>2</td> </tr> </table>	Nombre de services créés ou renforcés	10	Nombre d'équipements spécifiques aidés	10	Nombre d'études réalisées	5	Nombre d'actions d'information, de communication et de sensibilisation développées	5	Nombre d'actions de formation proposées ou d'actions permettant d'aboutir à une offre de formation	2
Nombre de services créés ou renforcés	10										
Nombre d'équipements spécifiques aidés	10										
Nombre d'études réalisées	5										
Nombre d'actions d'information, de communication et de sensibilisation développées	5										
Nombre d'actions de formation proposées ou d'actions permettant d'aboutir à une offre de formation	2										

Nom du dispositif	La coopération comme vecteur d'échange, de solidarité et de cohésion entre territoires
Numéro	Action 6
Rattachement aux axes du FEADER	Axe 4
Références des mesures DRDR et PDRH mobilisables	Mesure 421
Rappel des grands éléments du diagnostic	<ul style="list-style-type: none"> - Une volonté affirmée du GAL de faire de la coopération un axe central de la stratégie de développement Leader 2000-2006 avec la mise en place de moyens spécifiques pour l'animation de ce volet - Une douzaine de structures du territoire engagées dans des actions de coopération (Leader et hors cadre Leader) avec d'autres territoires européens - Des coopérations régionales développées avec les territoires voisins dans le cadre de Leader (bois-énergie, eau) et hors cadre Leader (tourisme durable dans le cadre d'un PER)
Enjeu	Développer une culture de la coopération sur le territoire et s'appuyer sur la plus value de ces échanges pour enrichir les stratégies de développement locales
Objectifs stratégiques	L'action 6 s'attachera à mettre en œuvre des opérations de coopération inter-territoriale et transnationale venant renforcer les actions 1 à 5 du plan de développement. Ces opérations porteront notamment sur les thématiques suivantes : le public jeune, les groupements d'employeurs, le tourisme et la culture.
Objectifs opérationnels et types de dépenses éligibles	<p>COOPERATION TRANSNATIONALE :</p> <p><input type="checkbox"/> « Mutualisation des acquis et savoir-faire dans le domaine des Groupements d'Employeurs »</p> <p>GAL Partenaire : Wald und Heideband (Allemagne) Partenaires locaux : GEIQ BTP 46 et GEIQ 12 ; Autres partenariats à développer : ANPE, Pays, chambres consulaires</p> <p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Faire des Groupements d'Employeurs en place dans les deux pays des relais dans le secteur du bâtiment en terme de formation et d'innovation ▶ Créer des outils communs (film, plaquette, diaporama, rencontres...) de transfert d'expériences et de sensibilisation au fonctionnement des Groupements d'Employeurs à destination des entreprises, de communication sur les métiers du bâtiment et les formations proposées via les GEIQ vers un public jeune ▶ Création d'outils d'information sur les nouvelles techniques en matière d'éco construction à destination des professionnels du bâtiment ▶ Mise en place d'un programme de formation et de qualification franco-allemand pour les salariés du BTP <p><input type="checkbox"/> « Echanges entre jeunes citoyens européens »</p> <p>GALs Partenaires : Monts de Macin et Plateau de Dobrijda (Roumanie), Pays du Haut Rouergue (France) Partenaires locaux : Structures jeunes, collectivités</p> <p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Développer des échanges entre jeunes sur des thématiques liées à la citoyenneté et au développement durable (chantiers éco-citoyens, mise en place de projets de citoyenneté européenne...) ▶ Soutenir l'activité économique locale par l'implication des jeunes (en particulier en agriculture et tourisme) ▶ Permettre un « jumelage » entre structures jeunesse des deux pays à long terme

	<p>COOPERATION INTER-TERRITORIALE :</p> <p><input type="checkbox"/> « Mise en réseau des structures touristiques autour d'une démarche de tourisme durable »</p> <p>GALs Partenaires : Pays Midi-Quercy, Pays Albigeois et Bastides (France) Partenaires locaux : Pays, Offices de Tourisme, CAUE, ADEFPAT, Chambres Agriculture, prestataires touristiques...</p> <p>Objectifs:</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Proposer un accompagnement individuel et collectif des entreprises touristiques dans leur conversion au Tourisme durable ▶ Concourir à la formation des acteurs touristiques pour l'acquisition de compétences en matière de tourisme durable (acteurs touristiques au sens large) ▶ Construire la destination « Aveyron-Viaur Rivières Sauvages » en lien avec les thématiques écotourisme tourisme de nature, activités de pleine nature (définition du périmètre, stratégie marketing, sécurisation et gestion des sites de pratique de activités de pleine nature) <p><input type="checkbox"/> « Animations culturelles Bistrots de Pays »</p> <p>GALs Partenaires : PNR Morvan, PNR Millevaches (France) Partenaires locaux : Pays Est Quercy, Centre Culturel Figeac-Cajarc, Derrière le Hublot, Bistrots de Pays...</p> <p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Développer des actions culturelles conjointes (programmation, création) ▶ Créer un réseau et des outils mutualisés ▶ Développer une image et un réseau interrégional ; ▶ Susciter à terme le développement de la démarche de mise en réseau avec d'autres territoires <p>DEPENSES ELIGIBLES :</p> <ul style="list-style-type: none"> - organisation de rencontres - mise en place de structures communes - réalisation de supports techniques et animation nécessaires à l'opération commune, sa préparation et son suivi 								
Bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> - Collectivités et leurs groupements - Pays, GAL - Syndicats mixtes - Entreprises - Associations - Organismes consulaires - Organismes de formation 								
Taux maximum d'aide publique	<ul style="list-style-type: none"> - 80% pour les opérations relevant de la mesure 421 								
Financement FEADER prévu	Financement FEADER prévu : 150 000€								
Effets attendus sur le territoire	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration des pratiques et approches de développement territorial - Mise en place de réseaux durables inter-territoriaux et transnationaux - Ouverture du territoire vers des pratiques innovantes extra-territoriales 								
Indicateurs de réalisation	<table border="0"> <tr> <td>Nombre de services créés ou renforcés</td> <td style="text-align: right;">1</td> </tr> <tr> <td>Nombre d'actions d'information, de communication et de sensibilisation développées</td> <td style="text-align: right;">1</td> </tr> <tr> <td>Nombre d'outils mutualisés créés ou renforcés</td> <td style="text-align: right;">1</td> </tr> <tr> <td>Nombre d'actions de formation proposées</td> <td style="text-align: right;">1</td> </tr> </table>	Nombre de services créés ou renforcés	1	Nombre d'actions d'information, de communication et de sensibilisation développées	1	Nombre d'outils mutualisés créés ou renforcés	1	Nombre d'actions de formation proposées	1
Nombre de services créés ou renforcés	1								
Nombre d'actions d'information, de communication et de sensibilisation développées	1								
Nombre d'outils mutualisés créés ou renforcés	1								
Nombre d'actions de formation proposées	1								

Nom du dispositif	Animer, gérer et faire vivre le programme Leader 2007-2013
Numéro	Action 7
Rattachement aux axes du FEADER	Axe 4
Références des mesures DRDR et PDRH mobilisables	431
Rappel des grands éléments du diagnostic	Le précédent programme Leader+ 2000-2006, était porté sur le territoire par l'Association « Groupe d'Action Locale Quercy Rouergue », composée d'acteurs publics et privés du territoire et créée en 2002. L'animation, la gestion et l'évaluation du programme ont été mis en œuvre d'un point de vue opérationnel par une équipe technique composée de 2,5 ETP (1 coordinateur, 1 chargé de mission, 1 secrétaire/comptable), ainsi qu'un gestionnaire mis à disposition à mi-temps par la structure alors gestionnaire du programme.
Enjeu	Faire du programme Leader un outil au service du développement du territoire et de l'innovation, porteur d'une valeur ajoutée à l'échelle interdépartementale, véritable laboratoire d'expérience et levier pour le développement rural.
Objectifs stratégiques	Le programme Leader Quercy Rouergue 2007-2013 sera porté par l'Association « Groupe d'Action Locale Quercy Rouergue », dont la mission sera de : - mettre en oeuvre le programme, - favoriser la mobilisation, la concertation et la sensibilisation de tous les acteurs concernés - assurer l'animation du programme autour de la priorité ciblée, - soutenir et promouvoir les initiatives émergeant du Territoire qui seront en cohérence avec le projet LEADER. A travers toutes ces missions, le GAL travaillera en collaboration avec les Pays Est Quercy et Rouergue Occidental.
Objectifs opérationnels et types de dépenses éligibles	<p>1. Mission de coordination, pilotage et animation du programme :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Animation territoriale pour l'émergence de projets dans le cadre de la stratégie Leader ○ Appui et accompagnement technique du porteur de projet dans le montage du dossier ○ Animation, montage et suivi des opérations de coopération ○ Elaboration de documents spécifiques de communication sur le programme et d'actions d'informations spécifiques sur le programme ○ Evaluation et suivi global du programme ○ Capitalisation, diffusion et transfert d'expériences ○ Participation au Réseau Rural régional et national ○ Mise en oeuvre d'un observatoire socio-économique du territoire en partenariat avec les Pays ○ Réalisation d'études spécifiques sur le territoire ○ Formation et Acquisition de compétences par les animateurs <p>2. Mission d'animation du GAL :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Gestion administrative et financière de l'association GAL ○ Animation des instances GAL : comité technique, Comité de Programmation, Bureau, AG... <p>3. Mission de gestion du programme :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Gestion des dossiers de demande de subvention ○ Saisie du logiciel Osiris ○ Vérification et administration des dossiers de demande de subvention
Bénéficiaires	- Structure porteuse du GAL Quercy Rouergue

Taux maximum d'aide publique	<ul style="list-style-type: none"> - 80% pour les opérations relevant de la mesure 431 - Plafond d'aide : 20% du montant total de la dépense publique prévue dans la stratégie locale de développement
Financement FEADER prévu	Financement FEADER prévu : 320 000€
Effets attendus sur le territoire	<ul style="list-style-type: none"> - Développement du partenariat public/privé à travers le GAL et les projets soutenus - Emergence de projets innovants - Effet levier pour la mise en œuvre d'opérations entre acteurs des 2 territoires couverts par le dispositif (Est Quercy et Rouergue Occidental)
Indicateurs de réalisation	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'actions soutenues : 117 - Nombre d'actions de communication menées : 10

B - MAQUETTES FINANCIERES

Maquette financière prévisionnelle par action

Actions	FEADER	Cofinancements publics nationaux (Etat, Région, Département, Collectivités locales et autre public)	Dépenses Publiques Totales	Privé / Autofinancement	TOTAL
Action 1	290 000	237 273	527 273	175 758	703 031
Action 2	220 000	180 000	400 000	133 333	533 333
Action 3	425 000	347 727	772 727	477 040	1 249 767
Action 4	250 000	204 545	454 545	113 636	568 182
Action 5	545 000	445 909	990 909	330 303	1 321 212
Action 6 : Coopération	150 000	122 727	272 727	68 182	340 909
Action 7 : Animation – Gestion	320 000	261 818	581 818	230 210	812 028
TOTAL	2 200 000	1 800 000	4 000 000	1 244 604	5 528 462

Maquette financière prévisionnelle par axe du DRDR

Axe	Dispositif	Actions	Contributions publiques nationales*	FEADER	Dépenses publiques totales	Taux de cofinancement du FEADER *	Contribution privée éventuelle	TOTAL
Axe 1	111 A et B 123 B 133	Action 3	98 180	120 000	218 180	55%	213 560	431 740
	111 B	Action 4	24 545	30 000	54 545	55%	13 636	68 181
	TOTAL AXE 1			122 725	150 000	272 725	55%	227 196
Axe 2	214-I-1 214-I-2 214-I-3	Action 3	81 820	100 000	181 820	55%	15 000	196 820
	TOTAL AXE 2		81 820	100 000	181 820	55%	15 000	196 820
Axe 3	311 312 321 331-1 331-2	Action 1	237 273	290 000	527 273	55%	175 758	703 031
	312 321 331-1 331-2	Action 2	180 000	220 000	400 000	55%	133 333	533 333
	311 313 323-A 323-D 331-1 331-2 341-A	Action 3	167 727	205 000	372 727	55%	248 480	621 207
	323 A 331-1 331-2	Action 4	180 000	220 000	400 000	55%	100 000	500 000
	321 323-A 331-1 331-2	Action 5	445 910	545 000	990 910	55%	330 303	1 321 213
TOTAL AXE 3			1 210 910	1 480 000	2 690 910	55%	987 874	3 678 784
Coopération	421	Action 6	122 727	150 000	272 727	55%	68 182	340 909
TOTAL COOPERATION			122 727	150 000	272 727	55%	68 182	340 909

Axe	Dispositif	Actions	Contributions publiques nationales*	FEADER	Dépenses publiques totales	Taux de cofinancement du FEADER *	Contribution privée éventuelle	TOTAL
Animation / Fonctionnement	431	Action 7 (Participation au réseau)	24 545	30 000	54 545	55%	21 580	76 125
		Action 7 (Hors participation au réseau)	237 273	290 000	527 273	55%	208 630	735 903
TOTAL ANIMATION/GESTION/FONCTIONNEMENT			261 818	320 000	581 818	55%	230 210	812 028
TOTAL MAQUETTE GLOBALE			1 800 000	2 200 000	4 000 000	55%	1 528 462	5 528 462

*(Etat, Région, Département, Collectivités locales, Autre Public)

** par rapport à la dépense publique totale (DPN)

CHAPITRE 3

PILOTAGE DU PROGRAMME ET PROCESSUS D'IMPLICATION DES ACTEURS

Une association et une équipe opérationnelle

Comme c'était le cas sur la période Leader+ 2000-2006, le GAL « Leader Quercy Rouergue 2007-2013 » prendra la forme d'une **association loi 1901**. L'objet de cette association (**Cf. Statuts figurant en Annexe 9**) est de porter la stratégie de développement du programme LEADER 2007-2013 autour de la priorité ciblée « *le maintien et le développement des activités et de l'emploi par une démarche collective, partagée et durable* » sur le périmètre des Pays Est Quercy et Rouergue Occidental. Sa mission est de « *mettre en oeuvre le programme, de favoriser la mobilisation, la concertation et la sensibilisation de tous les acteurs concernés, d'assurer l'animation du programme sur le thématique précitée, de soutenir et promouvoir les initiatives émergeant du Territoire qui seront en cohérence avec le projet LEADER et tout cela, en collaboration avec les Pays Est Quercy et Rouergue Occidental* ».

L'association est composée de membres actifs représentant les partenaires publics et privés locaux soit :

- pour les partenaires publics, 24 membres issus des collectivités locales (communautés de communes et communes n'appartenant pas à une communauté de communes)
- pour les partenaires privés, 16 membres représentant des structures associées aux Conseils de développement Est Quercy et Rouergue Occidental

Au cours des différentes réunions tenues sur le territoire dans le cadre de l'évaluation finale et de l'élaboration de la candidature, les acteurs du territoire ont affirmé leur volonté de ne pas réduire le programme Leader à un simple instrument financier mais d'en faire un outil au service du développement du territoire. Ainsi, le programme Leader Quercy Rouergue devra-il être innovant, porteur de valeur ajoutée à l'échelle interdépartementale, véritable levier pour le développement rural, laboratoire d'expériences, et être porté par un comité de programmation actif dans l'imagination du développement de demain. Pour cela, un travail d'animation et d'accompagnement spécifiques des acteurs du territoire devra être mis en œuvre tout au long du programme 2007-2013, visant en particulier à faire émerger des projets innovants, à favoriser le développement de nouveaux partenariats, en particulier public/privé, et à permettre l'échange entre acteurs des 2 Pays. Une ingénierie territoriale spécifique sera donc mise en œuvre pour accompagner le programme, en articulation avec l'ingénierie des Pays.

L'équipe opérationnelle sera constituée au niveau du GAL de 2,5 ETP, déjà en poste à ce jour :

- 1 ETP « coordonnateur du programme » (profil généraliste) :
 - responsable de la gestion administrative et financière de l'association GAL
 - animation territoriale pour l'émergence de projets dans le cadre de la stratégie Leader
 - appui et accompagnement technique du porteur de projet dans le montage du dossier
 - animation des instances GAL : Comité de Programmation, Bureau, AG...
 - suivi global du programme
 - participation au réseau rural régional et national
- 1 ETP « chargé de mission » (profil généraliste avec spécialité environnement)
 - animation territoriale pour l'émergence de projets dans le cadre de la stratégie Leader
 - élaboration de documents spécifiques de communication sur le programme
 - animation, montage et suivi des opérations de coopération
 - évaluation du programme
 - mise en oeuvre d'un observatoire socio-économique du territoire en partenariat avec les Pays
- 0,5 ETP « gestion administrative et financière » (profil assistante comptable) avec les missions suivantes :
 - gestion administrative et financière de l'association
 - saisie du logiciel Osiris
 - vérification et administration des dossiers de demande de subvention

Quelles instances pour mettre en oeuvre la stratégie Leader ?

Au-delà des instances de l'association (Bureau, Assemblée Générale), le GAL assurera, en lien avec les Pays, la mise en oeuvre de son plan de développement grâce à trois types d'instances principales :

- les commissions thématiques des Conseils de Développement des Pays Est Quercy et Rouergue Occidental : lieu de réflexion et d'émergence de projets Leader. Ces commissions pourront être de véritables groupes de travail pour la réflexion et l'émergence d'opérations collectives sur les thématiques du plan de développement Leader.
- un comité technique « Politiques Territoriales / Leader » : instance technique proposant des avis sur les dossiers présentés selon des critères préalablement définis. Les dossiers Leader devant désormais relever des programmations « Pays », il serait intéressant que cette instance technique soit commune entre GAL et Pays. L'Etat, la Région et les Départements pourraient participer à cette instance.
- un comité de programmation : instance de décision pour les opérations programmées, lieu de réflexion sur les orientations prises pour soutenir la stratégie du GAL, lieu dynamique, de mobilisation et d'échanges entre représentants de la sphère « publique » et représentants de la sphère « privée ». Ce comité de programmation se réunira environ une fois par trimestre et donnera deux types d'avis : un avis d'opportunité sur les dossiers en amont de leur instruction et une décision sur les projets à programmer.

Le Comité de Programmation serait ainsi composé de **(Cf. Liste des membres en Annexe 10)** :

- 12 représentants « publics » représentant les collectivités locales du territoire et membres des instances Pays
- 16 représentants « privés » issus des secteurs agricole, touristique, économique, environnemental, social, culturel et de la formation, tous membres des Conseils de développement de Pays

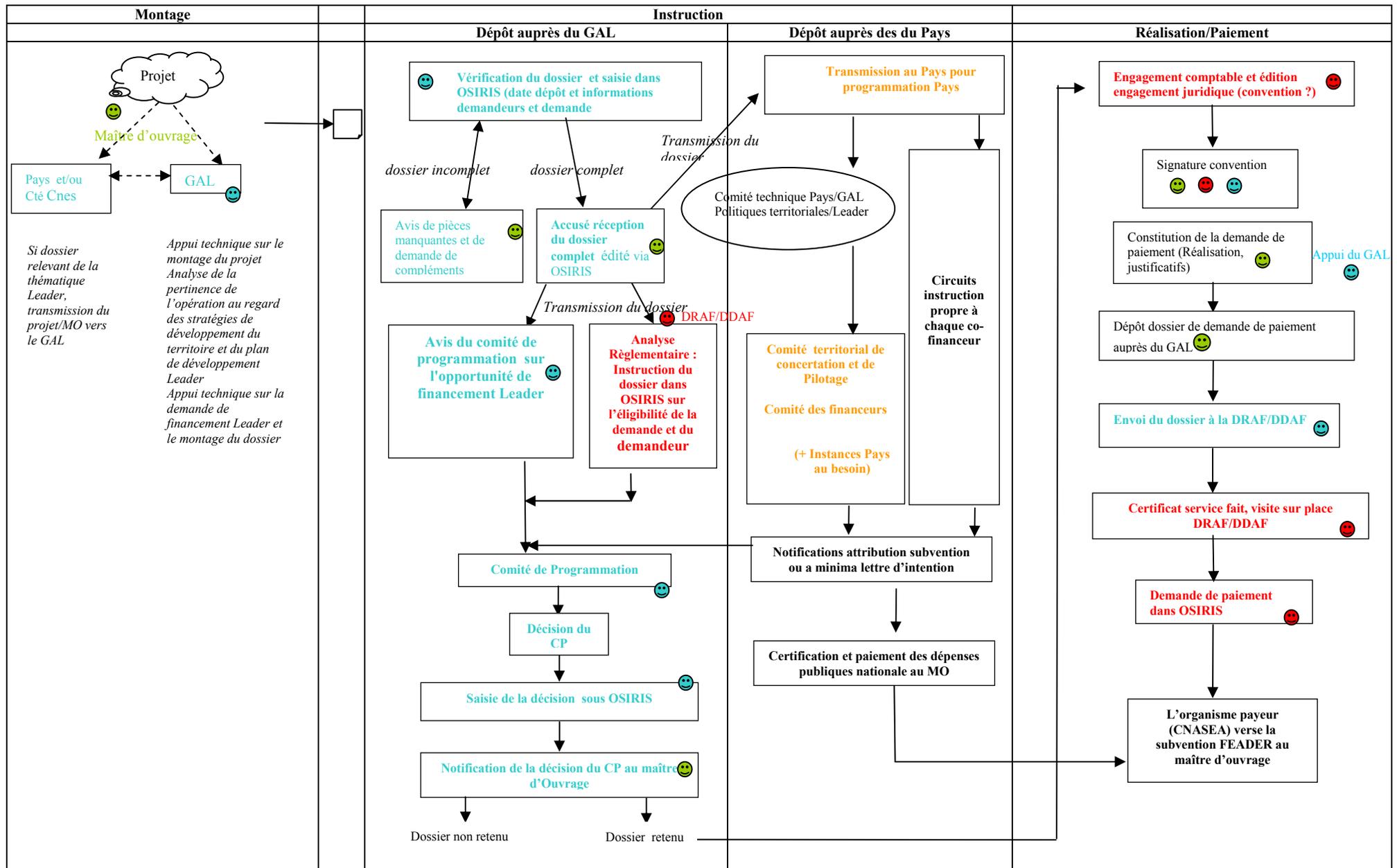
Ces comités pourraient être « délocalisés » à chaque réunion afin de permettre à ses membres de mieux percevoir l'ensemble du territoire et d'aller à l'encontre de porteurs de projets ayant mis en place des initiatives dans le cadre de Leader. Une fois par an des « Journées Initiatives Territoire » pourraient prendre forme avec un temps de visite et d'échanges autour des opérations aidées via les démarches Leader et Pays, suivies d'un temps de réunion entre les membres du comité de programmation.

Le Comité de Programmation sera doté d'un règlement intérieur, désignant :

- les membres titulaires et leurs suppléants
- le principe de délibération selon le double quorum
- les structures systématiquement invitées aux réunions du GAL
- la fréquence des réunions
- ses missions
- la préparation des réunions
- les modalités de secrétariat
- les modalités de décision

Quel processus d'instruction des dossiers Leader ?

Cf. Schéma du processus d'instruction des dossiers Leader 2007-2013 ci-après



Quelle articulation avec les « Pays » ?

L'évaluation finale du programme Leader+ avait soulevé un besoin d'articulation renforcée avec les Pays dans le cadre du nouveau programme. Tenant compte des préconisations formulées, cette articulation pourra prendre plusieurs formes :

- Fonctionnement des instances : les élus membres du GAL seront désignés via les Pays (avec une répartition équitable par collectivités membres), les représentants privés membres du GAL émaneront des Conseils de Développement des Pays.
- Ingénierie territoriale : l'objectif principal est d'optimiser la mobilisation des acteurs, des ressources, des compétences au service du territoire ; ainsi, cette mutualisation de moyens et de compétences entre structures de développement local pourrait se faire à plusieurs niveaux :
 - Afin de favoriser l'émergence de projets pilotes, il peut être envisagé de mener une animation ciblée auprès des commissions des conseils de développement des 2 Pays. Certains groupes de travail spécifiques aux thématiques développées dans le cadre de la stratégie Leader pourraient ainsi faire l'objet d'accompagnement pour chacun des pays ou inter-pays par les animateurs Leader. Le GAL pourrait par ailleurs s'appuyer sur les chargés de mission « thématiques » des Pays pour faire remonter des projets de type Leader, propres à chacun des Pays.
 - Un comité technique « Leader / Politiques territoriales » propre à chacun des pays (puisque les programmations sont indépendantes et que les co-financeurs départementaux ne sont pas les mêmes) pourrait être constitué ; celui-ci pourrait se réunir de manière régulière pour étudier l'ensemble des dossiers remontés et les re-diriger en fonction des potentialités financières, ou les accompagner vers un remodelage du projet (mise en lien avec d'autres partenaires, élargissement du champ de l'action, vérification des aspects financiers...).
 - L'aspect « administratif » de constitution d'un dossier de demande de subvention est souvent une tâche lourde et très complexe pour les porteurs de projets. Afin de renforcer l'efficacité de leur accompagnement par les équipes GAL et Pays, il peut être envisagé de constituer des outils communs : guide du porteur de projet, fiches projets et liste des pièces à joindre, fiche de suivi des projets. Ceci représenterait d'une part un gain de temps pour les équipes techniques Pays et GAL (une seule vérification de dossier complet effectuée), et d'autre part améliorerait la lisibilité pour les porteurs de projets (un seul interlocuteur pour les actions « Leader »).
 - Sur l'instruction des dossiers, des circuits très simples pourraient être mis en place renforçant ainsi la cohérence et la lisibilité des actions (cf. Schéma d'instruction des dossiers page précédente).
 - Afin de s'assurer de la pérennisation des actions développées dans le cadre de Leader, un dispositif d'accompagnement post-Leader pourra être mis en place avec un relais en terme d'accompagnement pris par les techniciens des Pays qui guideront le porteur vers d'autres possibilités de financement de son action après Leader.
- Communication : à titre d'exemple il pourrait être envisagé de développer des pages Internet Leader Quercy Rouergue accessibles via les plateformes Internet des 2 Pays (existante pour le Pays Rouergue Occidental et en cours de construction pour le Pays Est Quercy). Ceci permettrait d'éviter la multiplication des sites Internet, souvent source de confusion auprès des visiteurs et éventuels porteurs de projets. Autre exemple, l'organisation de « moments » ou « outils » de communication spécifiques collectifs (forum, rencontre de publics spécifiques de type collectivités...) permettrait de renforcer la lisibilité du rôle et des missions de chacun et de mettre en avant la complémentarité des dispositifs.
- Suivi/évaluation : compte tenu de l'expérience du GAL en matière d'évaluation du programme Leader + mais également en matière d'observation du territoire (dispositif développé dans le cadre de la préparation de la candidature), il pourrait être intéressant de mettre en place en partenariat avec les Pays des outils d'observation (mini-observatoire du territoire), de suivi (indicateurs de réalisation et de résultats communs) et d'évaluation (dispositifs communs avec des outils du type enquêtes ou entretiens réguliers).

Au-delà de son caractère obligatoire, les questions de suivi et d'évaluation du programme Leader+ ont été appréhendées sur le territoire Quercy Rouergue comme l'opportunité d'instituer un mode de fonctionnement participatif innovant entre le GAL, les porteurs de projet et la population du Territoire.

D'autre part, cet exercice a été l'occasion de se doter localement d'une méthodologie d'évaluation qui permette par la suite de « s'auto-évaluer » quel que soit le type, le moment ou l'objet de l'évaluation.

C'est donc dans la continuité de cette action que va s'inscrire le dispositif de suivi et d'évaluation du futur programme Leader 2007-2013, qui sera durant cette période intégralement réalisée en interne.

Objectifs du dispositif mis en place dans le cadre de Leader+ :

- Se doter d'une méthodologie et d'outils déclinables quel que soit le programme ou le projet
- Associer la société civile à l'évaluation des politiques publiques et ainsi favoriser la démocratie participative
- Elaborer une stratégie d'évaluation innovante du fait de la mixité de sa mise en œuvre (externe, avec l'accompagnement d'un cabinet d'études, et interne, avec une chargée de mission évaluation)
- Possibilité d'utilisation de l'évaluation comme outil de pilotage de projet ou de réorientation des politiques engagées.

Le caractère dynamique et participatif de la méthode d'évaluation développée sur le programme précédent, restera une composante majeure du nouveau dispositif pour lequel différents « temps de l'évaluation » sont dès à présent envisagés :

Etapas de l'Evaluation	Descriptif	Outils
<p>Etape 1 :</p> <p style="text-align: center;">Constitution du dispositif de l'évaluation</p> <p><i>(dès acceptation de la candidature)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Définition précise des contours du programme à évaluer, de ses objectifs et des attentes de ses protagonistes (décideurs, bénéficiaires, partenaires...) - Identification de la finalité de l'évaluation et du type d'évaluation à mener - Détermination des questions auxquelles l'évaluation devra répondre (questions évaluatives) - Choix des critères, indicateurs, outils et protocoles pour mener l'évaluation <p>→ Objectif final de cet étape : avoir une vue globale du dispositif d'évaluation qui sera mis en place autour du programme Leader 2007-2013</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse des documents stratégiques du programme - Entretiens individuels avec des représentants des catégories d'acteurs du programme pour la définition des questions évaluatives - Constitution d'une « Cellule Evaluation » chargée d'appuyer la mise en œuvre du dispositif et d'assurer son suivi - Mise en place d'un « Comité de Pilotage Evaluation » chargé de suivre et valider les différentes étapes de l'évaluation
<p>Etape 2 :</p> <p style="text-align: center;">Détermination de l'état de référence de l'évaluation et des indicateurs de suivi</p> <p><i>(dès acceptation de la candidature)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'un observatoire du territoire - Détermination des principaux indicateurs de suivi des effets du programme Leader sur le territoire - Recensement des éléments de connaissance du programme (CR, formulaires suivis, éventuelles études...) <p>→ Objectif final de cet étape : pouvoir suivre de manière régulière l'évolution du contexte territorial dans lequel se déroule le programme et mesurer ses effets sur la priorité ciblée</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Collecte de données statistiques et constitution de bases de données informatiques - Mise en place de partenariats pour la mise à jour des informations - Elaboration de synthèses annuelles analytiques et cartographiques

<p>Etape 3 :</p> <p>Evaluation mi-parcours</p> <p><i>(prévue en 2010)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Identification des objectifs pour l'évaluation mi-parcours en fonction des questions évaluatives - Définition de l'image de l'état du territoire au moment de l'évaluation - Analyse du processus de mise en œuvre du programme et propositions d'améliorations - Réalisation d'une analyse quantitative et qualitative des principaux résultats atteints - Mobilisation des acteurs locaux <p>→ Objectif final de cette étape : améliorer la mise en œuvre et l'effet levier du programme pas la mise en œuvre des recommandations formulées dans le cadre de cette évaluation</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Valorisation de l'observatoire du territoire - Réalisation d'enquêtes et d'entretiens auprès des membres du GAL, porteurs de projets et bénéficiaires des actions - Constitution de « groupes d'évaluation » (géographiques et/ou sectoriels) - Tables rondes avec les partenaires techniques et institutionnels du programme
<p>Etape 4 :</p> <p>Evaluation finale</p> <p><i>(prévue en 2013)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Appréciation quantitative et qualitative des effets du programme et de sa plus value pour le développement du territoire - Capitalisation des enseignements du programme en vue des futurs programmes ou pour diffusion vers d'autres types de démarches - Mobilisation des acteurs locaux <p>→ Objectif final de cette étape : avoir une image globale du programme Leader 2007-2013 et pouvoir s'appuyer sur cette expérience les futurs programmes de développement rural</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Valorisation de l'observatoire du territoire - Réalisation d'enquêtes et d'entretiens auprès des membres du GAL, porteurs de projets et bénéficiaires des actions - Constitution de « groupes d'évaluation » (géographiques et/ou sectoriels) - Tables rondes avec les partenaires techniques et institutionnels du programme
<p>Etape 5 :</p> <p>Evaluation continue</p> <p><i>(tout au long du programme)</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation de bilans quantitatifs annuels - Communication et diffusion annuelle sur l'état d'avancement du programme - Suivi annuel du devenir des projets subventionnés, en terme de résultat et de pérennisation - Evaluation des outils de mise en œuvre du programme et éventuels réajustements <p>→ Objectif final de cette étape : s'appuyer sur l'évaluation pour apporter une amélioration constante du pilotage et de l'efficacité de la mise en œuvre du programme</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration des rapports annuels d'exécution - Constitution de tableaux de bord et de suivi du programme - Mise en place de questionnaires de suivi des projets diffusés par mail auprès des porteurs de projets

L'objectif recherché à travers la communication sera multiple : il s'agira d'une part de mieux faire connaître le programme sur le territoire, sa philosophie, sa valeur ajoutée, ses possibilités financières et ce dans le but de favoriser l'émergence ou la remontée de projets, d'autre part de faire connaître ce qui se fait à travers le programme Leader, les projets financés, les réalisations, les partenariats, les acteurs, afin de faciliter le transfert d'expérience, l'échange et la capitalisation d'expérience.

Le programme Leader Quercy Rouergue 2007-2013 fera l'objet d'une communication spécifique. Toutefois, une articulation avec les plans de communication des 2 Pays sera recherchée afin de renforcer la lisibilité des rôles de chacun et de la complémentarité des dispositifs. Cette articulation en matière de communication pourra notamment porter sur les outils Internet, l'organisation de forums/journées du développement local ou les outils de communication de type « gazette » propre à chacun.

Le plan de communication du GAL Quercy Rouergue reposera sur différents outils, déjà mis en place sur la précédente période ou totalement nouveaux :

Objectifs	Cible	Outils
Informé de la stratégie Leader et des possibilités de financement	Bénéficiaires potentiels	<ul style="list-style-type: none"> - Plaquettes et brochures de présentation - Blog Leader / Site Internet des pays - Réunions d'information / Forums
Faire apparaître l'aide européenne sur les opérations financées par le FEADER	Bénéficiaires potentiels	<ul style="list-style-type: none"> - Apparition des logos européens sur toutes les opérations de communication
Informé le réseau rural des projets et de la stratégie	Réseau rural et les territoires régionaux, nationaux et européens	<ul style="list-style-type: none"> - Plaquettes, brochures - Sites Internet des Pays - Blog LEADER - Participation aux publications du réseau - Participations aux événements organisés par les Réseaux
Informé sur les réalisations et l'impact du programme	Acteurs du territoire (élus, membres des conseils de développement, partenaires, porteurs de projets, bénéficiaires potentiels, habitants...)	<ul style="list-style-type: none"> - Plaquettes, brochures - Bulletin d'information, newsletter - Blog LEADER/Sites Internet des Pays - Réunions d'information/Événementiels/Forums/Journées « visite terrain » - Médias locaux

La capitalisation et le transfert d'expériences joueront un rôle majeur dans le futur programme Leader. En effet, au cours de l'évaluation finale, les porteurs de projets et acteurs locaux ont émis le souhait de pouvoir avoir plus d'informations sur les opérations financées dans le cadre de Leader. C'est pourquoi, un répertoire des actions comportant des fiches descriptives synthétiques par projet sera mis en place et diffusé sur les pages Internet Leader Quercy Rouergue. Les fiches contiendront notamment : le descriptif du projet, une présentation du maître d'ouvrage, les modalités pratiques de mise en œuvre (calendriers, financement, partenaires techniques et financiers), la plus value apportée par l'opération et son impact ainsi qu'un volet bilan, difficultés rencontrées et modalités de pérennisation ou d'évolution de l'action. Les documents associés au projet (articles de presse, photographies, brochures, films...) seront également mentionnés.

Cet outil de capitalisation sera mis à disposition du réseau rural qui pourra ensuite l'utiliser pour une diffusion régionale, nationale et européenne.

Fort de l'expérience du réseau Leader+, le GAL Quercy Rouergue souhaite continuer à participer au réseau régional. Véritable lieu d'échanges, il permet d'améliorer les pratiques et le suivi du programme. Il favorise également la diffusion des stratégies de chaque territoire et la mise en place de coopérations régionales à l'image de notre projet « Structuration d'une filière locale Bois Énergie entre territoires midi-pyrénéens ».

Cette participation se traduira à travers :

- la diffusion des plaquettes d'information relatives au programme LEADER en Quercy Rouergue, auprès des autres GAL,
- la participation aux rencontres organisées par le réseau régional,
- l'échange de pratiques et partage d'expérience,
- la possibilité de créer des coopérations intra-régionales en fonction des problématiques des GAL,
- la possibilité de mutualiser des moyens entre GAL

De manière plus large que le champ de la programmation LEADER, le GAL Quercy Rouergue souhaite s'investir auprès du Réseau Rural Régional en participant aux séminaires organisés par le réseau rural régional, en capitalisant les actions financées dans le cadre du FEADER et en contribuant à la diffusion de sa stratégie.

Via sa contribution au Réseau Rural Régional, le GAL Quercy Rouergue contribuera au Réseau Rural National et Européen. Des moyens humains et matériels seront déployés. Il répondra aux sollicitations (diffusion, capitalisation...) et aux invitations des réseaux (réunions, colloques, séminaires...).

L'échange de pratique et le partage d'expérience au sein du réseau régional est un véritable atout pour le développement de la stratégie LEADER au sein des territoires. Il permet aux territoires de mieux se connaître favorisant aussi l'échange interterritorial sur d'autres problématiques que le programme LEADER. Véritable plus value régionale, le GAL Quercy Rouergue souhaite s'y investir pleinement.

CONCLUSION

Les deux Pays qui composent ce territoire « Quercy Rouergue » sont encore des espaces de projet jeunes mais sont tournés vers une ambition commune : fédérer les énergies pour un développement harmonieux du territoire.

Conscients de cet enjeu, les élus, avec l'appui des forces vives du territoire, ont souhaité relever le défi d'inscrire le territoire dans une approche collective et résolument novatrice de construction de son avenir. C'est par une approche partagée, par la recherche de l'équité territoriale, par de nouvelles méthodes de mise en oeuvre du développement durable que le programme LEADER apportera une véritable valeur ajoutée au maintien et au développement des activités et de l'emploi.

Les principaux effets attendus de la stratégie LEADER Quercy Rouergue sur la période 2007-2013 seront donc :

- Augmenter la part des jeunes actifs sur le territoire
- Renouveler des forces vives du territoire et ainsi contribuer à l'atténuation du problème de main d'œuvre
- Donner une image forte des productions locales, tant en terme de qualité des produits que de qualité de production, et également du métier d'agriculteur
- Améliorer la mise en réseau des acteurs économiques, sociaux et associatifs
- Satisfaire la population par une accessibilité renforcée et une homogénéité dans les services

Pour ce faire, l'organisation choisie reste proche de celle du précédent programme, comme souhaité par les élus du territoire. Le Comité de Programmation s'appuiera sur les intercommunalités qui composent ce territoire et les structures « privées », membres également des Conseils de Développement pour constituer un groupe d'acteurs complémentaires. Le GAL sera doté d'une équipe compétente et motivée, dont l'action sera articulée avec l'ingénierie des Pays ainsi que l'ensemble des partenaires techniques et institutionnels.

Par son approche transversale, LEADER s'impose comme un outil qualitatif pertinent, permettant de faire évoluer les pratiques, les organisations et les acteurs du territoire. Il sera un point d'appui pour inscrire les Pays dans une vision prospective de leur devenir.